

Modalités d'application des mesures d'exemplarité de l'État et accompagnement des gestionnaires de bâtiments institutionnels

7 décembre 2022



MOT DU SOUS-MINISTRE ADJOINT

Plan de présentation

1. Introduction
2. L'exemplarité de l'État
3. Guide des modalités d'application des mesures d'exemplarité de l'État
4. Programmes et outils du MELCCFP
5. Accompagnement concertée avec les distributeurs d'énergie
6. Pause
7. Programmes et accompagnement des distributeurs d'énergie
 - Hydro-Québec
 - Énergir
 - Gazifère

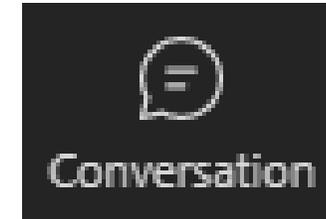
Des questions ?

En cours de présentation:

Écrivez-nous vos questions dans l'onglet

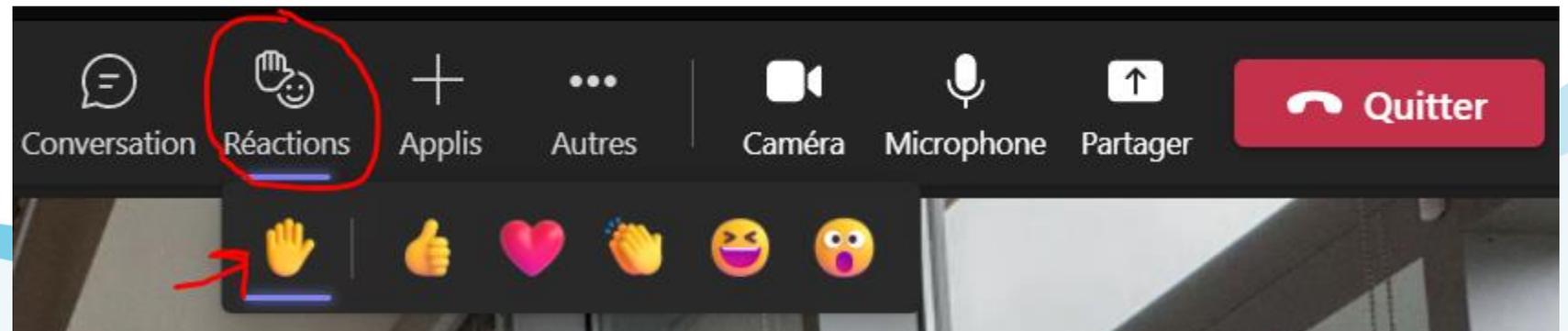
« Conversation »

Notre équipe tâchera d'y répondre !



Lors des périodes de questions :

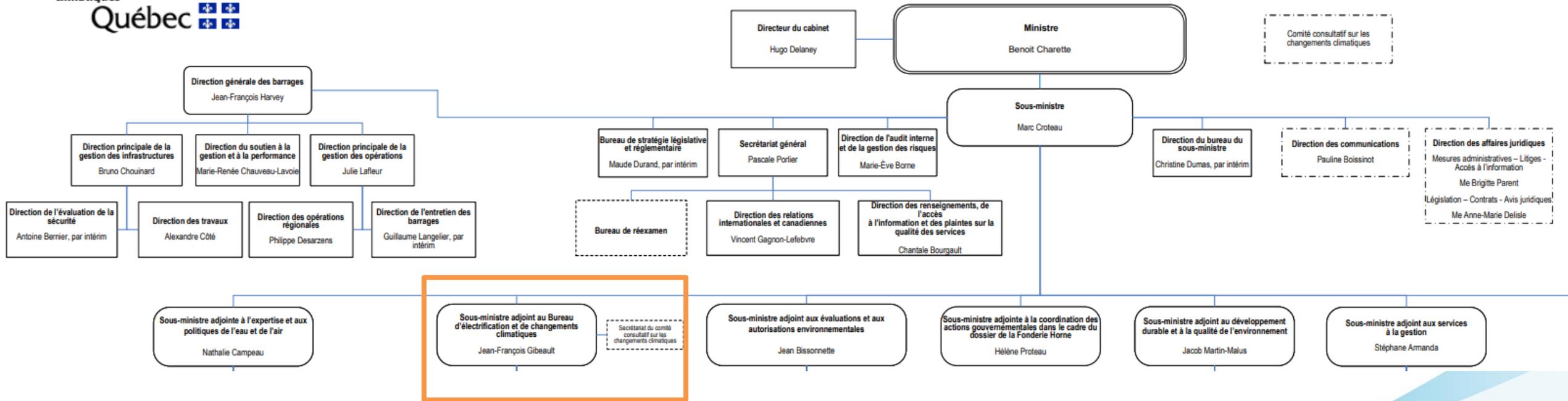
Lever la main



1. INTRODUCTION

Qui sommes-nous ?

L'équipe en exemplarité de l'État



Bureau de la transition
climatique et énergétique (BTCE)

Qui sommes-nous ?

Mandats de l'équipe en exemplarité de l'État

- Fixer et promouvoir les objectifs de réduction pour le parc institutionnel (GES et efficacité énergétique)
- Faciliter l'atteinte des objectifs du gouvernement en abattant les barrières auxquels font face les acteurs du milieu
- **Accompagner** les acteurs du milieu dans l'identification, la planification et la réalisation d'interventions
- Obtenir les fonds pour parvenir à nos objectifs

Objectifs de la rencontre

- Exposer les mesures, cibles et outils de l'exemplarité de l'État
- Présenter la démarche mise en place par le MELCCFP et les distributeurs pour accompagner les gestionnaires dans l'atteinte des cibles de la transition énergétique
- En apprendre davantage sur les programmes des distributeurs d'énergie et leur offre d'accompagnement



2. L'EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT

Ce qui encadre l'exemplarité de l'état

Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques

- ❑ Améliorer l'efficacité énergétique de la société
- ❑ Réduire la consommation des produits pétroliers
- ❑ Développer le potentiel des énergies renouvelables

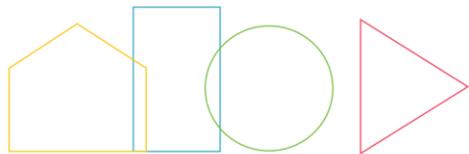
Plan pour une économie verte 2030

- ❑ Lutte contre les changements climatiques
- ❑ Électrification de l'économie et utilisation judicieuse des énergies renouvelables

Conjuguer nos forces
pour un avenir
énergétique durable

PLAN DIRECTEUR
EN TRANSITION, INNOVATION
ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

MISE À NIVEAU 2026



Votre
gouvernement

Vision 2030

Le gouvernement du Québec aura intégré l'efficacité énergétique et l'utilisation prioritaire de l'énergie renouvelable dans sa culture organisationnelle. Il sera à l'avant-garde des bonnes pratiques en matière de gestion de l'énergie et tracera la voie pour permettre à la société québécoise d'achever sa transition énergétique



Québec

Objectifs de l'exemplarité de l'État

Cibles

- ❑ Réduction des GES du parc immobilier de 60 % d'ici 2030 par rapport à 1990
- ❑ En 2040, tous les bâtiments institutionnels utilisent 100 % d'énergie renouvelable

Mesures d'exemplarité de l'état

- ❑ Performance énergétique supérieure des immeubles
- ❑ Priorisation des énergies renouvelables lors de la construction et la rénovation
- ❑ Conversion : bâtiments mazout (chauffage principal) d'ici 2023; autres combustibles
- ❑ Complémentarité des réseaux électriques et gazier pour maximiser les bénéfices climatiques, économiques et minimiser les coûts pour les institutions

Cibles de réduction de la consommation unitaire d'énergie

	2022-2023	2029-2030
Parcs Immobiliers		
Commissions scolaires	-15 %	-19 %
Cégeps	-15 %	-20 %
Universités	-11 %	-20 %
SQI	-9 %	-16 %
RSSS	-12 %	-15 %
SHQ (portion grands bâtiments)	-6 %	-12 %
Autres ministères et organismes gouvernementaux	-14 %	-19 %
Cible globale en immobilier	-10 %	-15 %

par rapport à 2012-2013,
en GJ/m²



3. GUIDE DES MODALITÉS D'APPLICATION DES MESURES D'EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT

Qu'est-ce que c'est ?

À quoi il sert ?

- ❑ Guide visant à encadrer la performance énergétique et l'utilisation des combustibles fossiles pour le chauffage des bâtiments de l'État dans un contexte de transition énergétique et climatique.
- ❑ Basé sur les cibles et engagements du Gouvernement du Québec énoncés précédemment
- ❑ Précise la démarche à suivre aux fins de reddition de compte

Mesures d'exemplarité de l'État: Guide des modalités

Qui est concerné?

Tous les Ministères et Organismes (MO) compris dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec

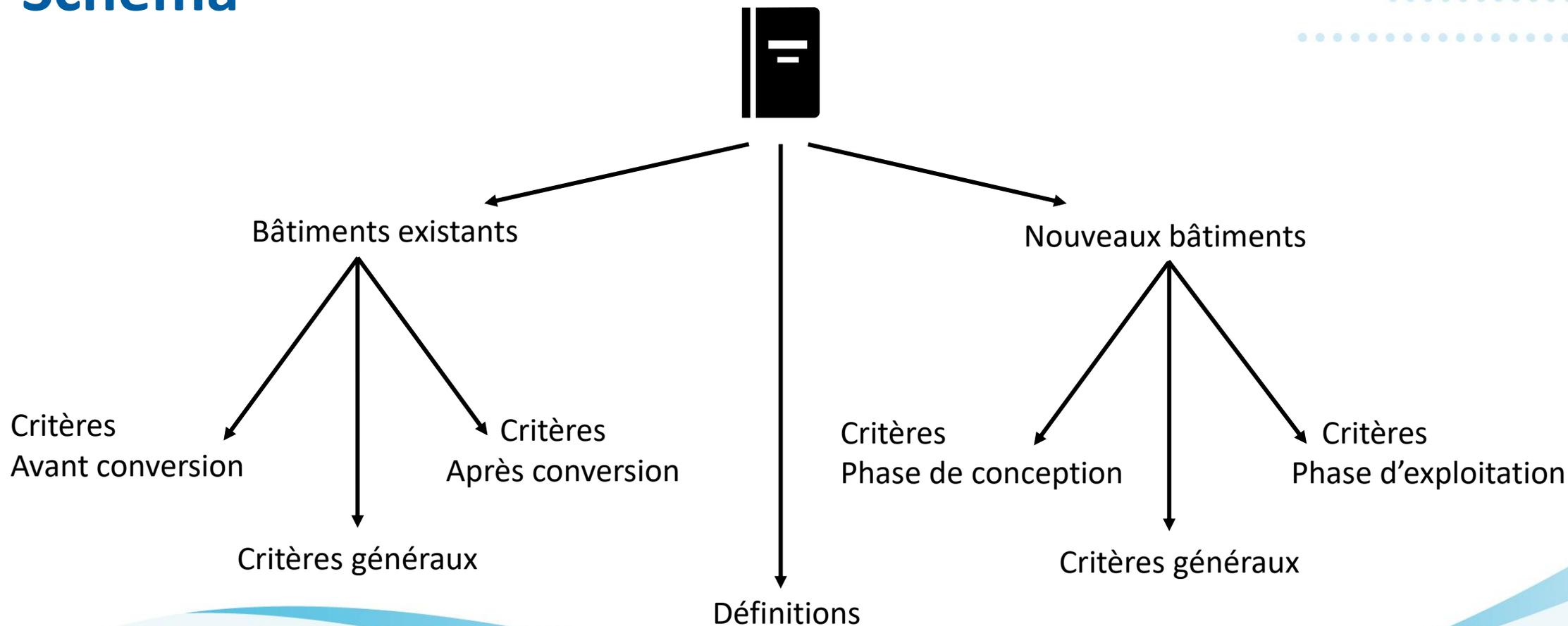
- Centres de services scolaires et commissions scolaires
- Cégeps
- Universités
- Établissements de Santé et des services sociaux
- Société québécoise des infrastructures
- Société d'habitation du Québec
- Sociétés d'État et entreprises de l'État
- Ministères et autres organismes publics



Lien vers le Guide des modalités d'application des mesures d'exemplarité de l'État:
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/institutions/Mesures_exemplarite_Etat-PEV.pdf

Le Guide des modalités d'application des mesures Ex État

Schéma



Bâtiments existants

Bâtiment présent dans le parc immobilier d'une organisation
(exclusion : les serres)

- ❑ Étude de faisabilité technico-économique préalable à toute conversion.

Mise en chantier	Avant conversion (conception)	Après conversion (exploitation)
Avant le 31 décembre 2025	Au moins 75 % des BEC sont assumés par une ou plusieurs sources d'énergie renouvelable	Au moins 85 % de la CTA est assumée par de l'énergie renouvelable
Avant le 31 décembre 2030	85 %	90 %
Après le 31 décembre 2030	100 %	100 %

Nouveaux bâtiments

Construction neuve, agrandissement de plus de 600 m² ou une rénovation majeure*

Critères de performance énergétique

Composantes	Phase de conception	Phase d'exploitation
Coûts énergétiques	Au moins 10 % inférieurs à ceux d'un bâtiment respectant les exigences minimales du Code de construction du Québec.	Au plus 10 % supérieurs à ceux du bâtiment modélisé à la phase précédant la mise en chantier.
Consommation énergétique	Au moins 10 % inférieurs à celle d'un bâtiment respectant les exigences minimales du Code de construction du Québec.	Pérenniser les économies d'énergie en veillant au maintien de la performance énergétique

Nouveaux bâtiments

Construction neuve, agrandissement de plus de 600 m² ou une rénovation majeure*

Critères pour le chauffage

Mise en chantier	Phase de conception	Phase d'exploitation
Avant le 31 décembre 2030	Au moins 80 % des BEC sont assumés par une ou plusieurs sources d'énergie renouvelable	Au moins 85 % de la CTA est assumée par de l'énergie renouvelable
Après le 31 décembre 2030	100 %	100 %

Exigences communes aux bâtiments nouveaux et existants

Précisions

- ❑ Concept de chauffage doit être élaboré dans l'objectif de permettre que les sources d'énergie renouvelable puisse combler 100 % des BEC avec ou sans ajout d'équipement, et ce, sans devoir remplacer un équipement avant la fin de sa vie utile, ni agrandir les salles de mécanique.
- ❑ Le chauffage inclut les espaces, l'air neuf de ventilation, l'humidification, le chauffage de l'eau chaude sanitaire. (exclusion : les procédés)
- ❑ Prioriser l'usage des technologies de gestion de pointe hivernale, de thermopompage et de recourir à la valorisation des rejets thermiques.

Exigences communes aux bâtiments nouveaux et existants

Précisions

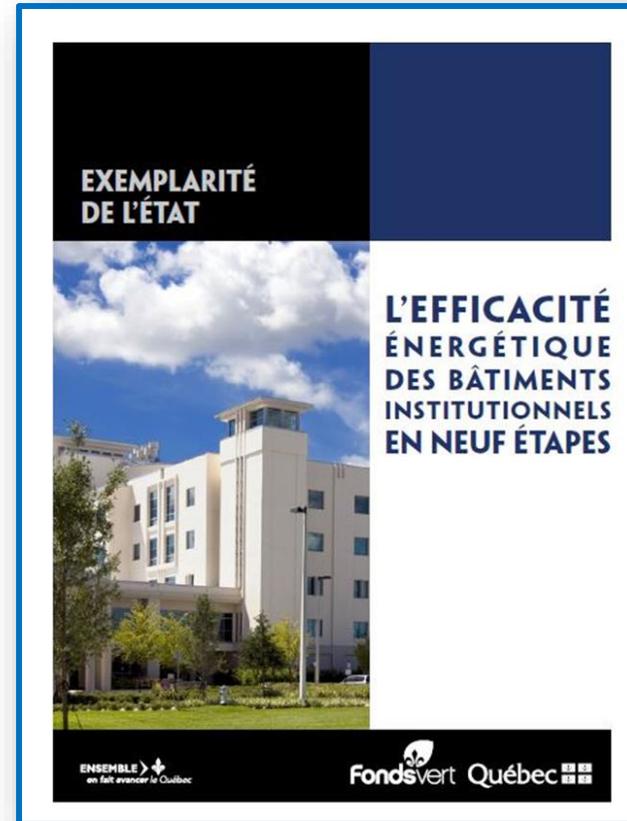
- ❑ Le recours au gaz naturel renouvelable, le gaz de source renouvelable ou aux biocarburants doit être accompagné d'une entente contractuelle d'un minimum 5 ans pour être considéré comme une énergie renouvelable.
- ❑ Pour les projets destinés à être construits dans une zone sensible à l'électrification ou utilisant uniquement l'électricité (+ 100 kW), une préautorisation du distributeur électrique au sujet de la capacité du réseau local de distribution est nécessaire.



4. PROGRAMMES ET OUTILS DU MELCCFP

Outils disponibles pour les institutions

- Développement de guides
 - L'efficacité énergétique des bâtiments institutionnels en 9 étapes
- Outils de gestion
 - Modèles d'appel d'offres public projets ESE/ÉÉG
- Information
 - Étude sur le stockage thermique
- Accompagnement
 - Communauté de pratique en exemplarité de l'État (CoPex), démarche d'accompagnement concertée, etc.



Programmes et sources de financement

1. Programmes d'aide financière

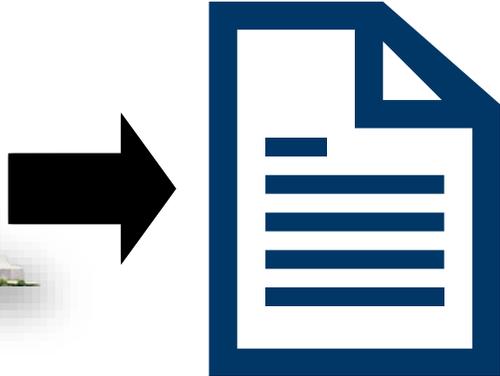
- ÉcoPerformance (Volet Analyses, jusqu'à 50k\$/Volet Implantation, jusqu'à 10M\$/site)
- Bioénergies (Volet Analyses, jusqu'à 50k\$/Volet Implantation, jusqu'à 5M\$/site)
- Valorisation des rejets thermiques (50% des dépenses admissibles, 360M\$ disponibles)
- Programme Constitution d'une base de référence (75% des dépenses admissibles, jusqu'à 75k\$)

2. Financement

- Enveloppe au Plan québécois des infrastructures (PQI)
(Réseaux + SQI)

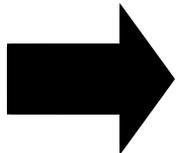


Systeme de declaration, cotation, performance energetique et environnementale



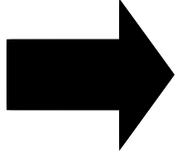
Données energetiques

DÉCLARATION

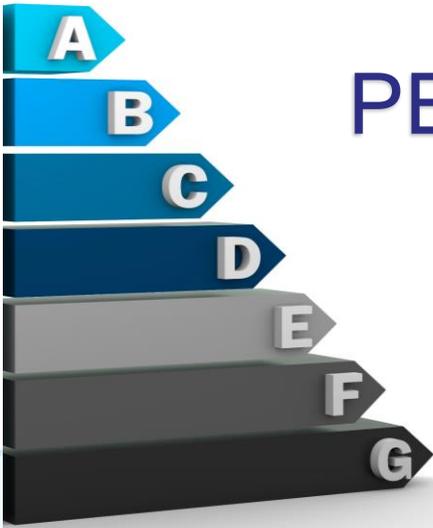


A

COTATION



PERFORMANCE



Liens avec les ministères et organismes

Des acteurs à haut niveau

☐ Comité interministériel de la synergie en transition énergétique

MELCCFP

Ministère de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Santé et des services sociaux

Société québécoise des infrastructures

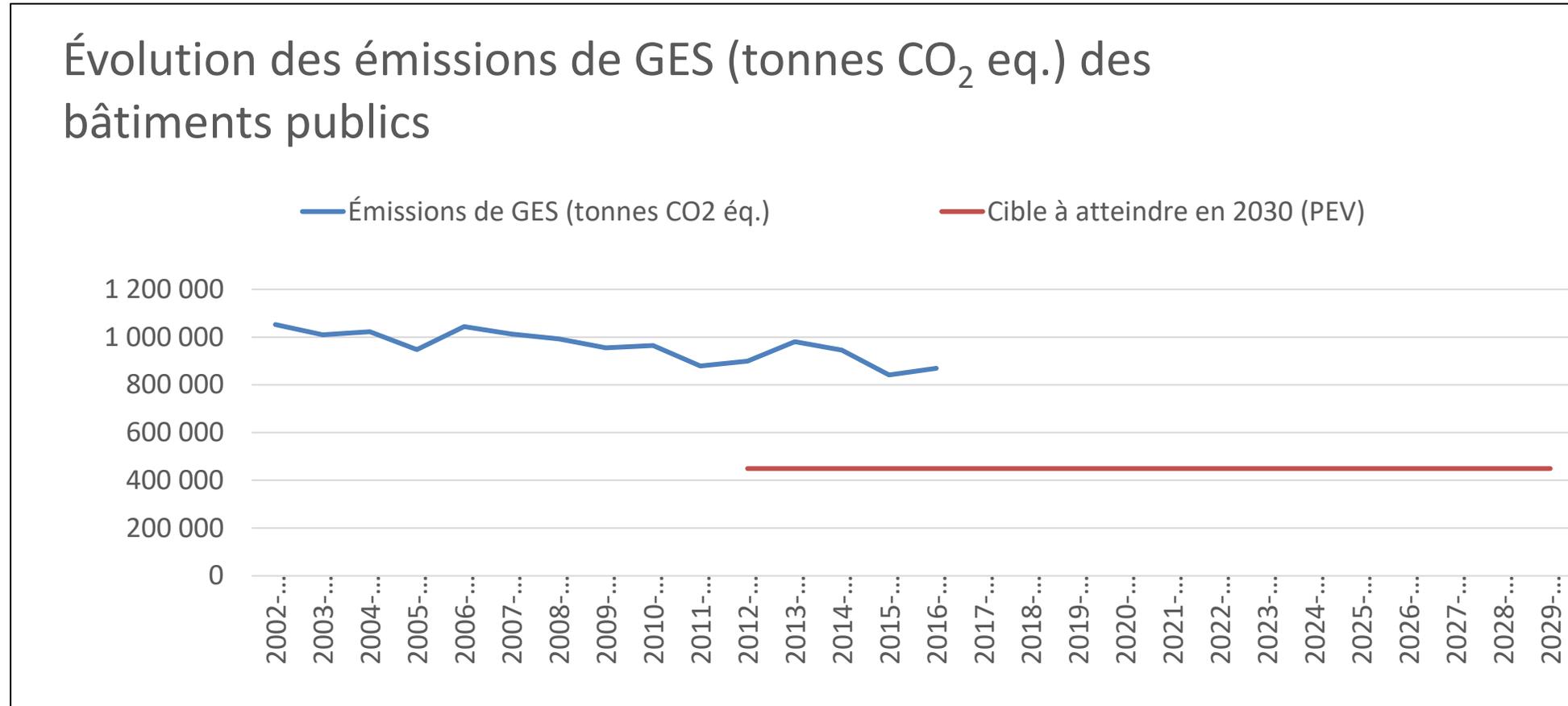
Ministère de l'Éducation

Société d'habitation du Québec

☐ Redditions de compte permet de :

- Compiler l'information sur la consommation énergétique (immobilier et véhicules)
- Progression vers l'atteinte des cibles énergétiques et GES
- Suivre le respect des mesures d'exemplarité de l'État

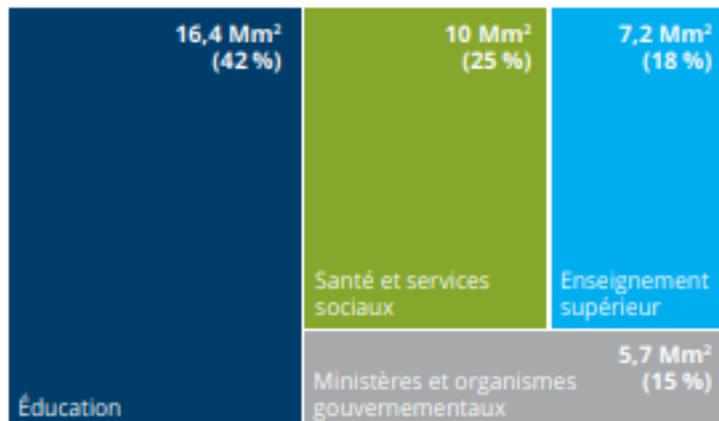
Exemple de suivi fait à partir de la reddition de comptes



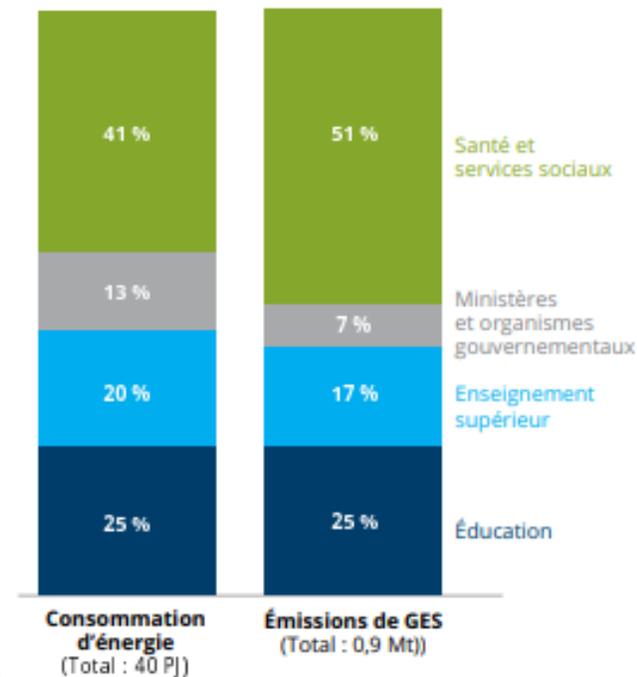
Reddition de comptes

Déclaration des données de consommation

GRAPHIQUE 36 • SUPERFICIE PAR RÉSEAU DANS LES BÂTIMENTS GOUVERNEMENTAUX AU QUÉBEC, 2016/2017



GRAPHIQUE 37 • CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GES PAR RÉSEAU DANS LES BÂTIMENTS GOUVERNEMENTAUX AU QUÉBEC, 2016/2017

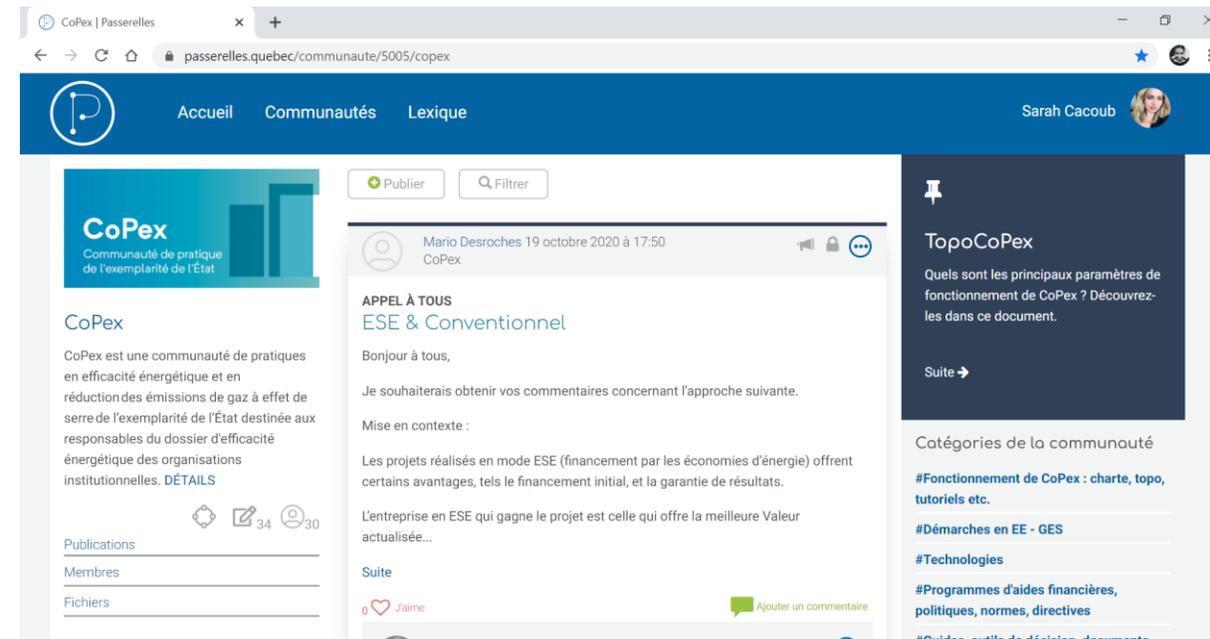


Accompagnement des gestionnaires

Passez à l'action !

☐ Communauté de pratique en exemplarité de l'État

- 159 membres
- Lieu d'échanges d'informations
- Partage des connaissances
- Tables rondes



<https://www.passerelles.quebec/>



5. ACCOMPAGNEMENT CONCERTÉ AVEC LES DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIE

Objectifs de la collaboration avec les distributeurs

Stimuler et soutenir le démarrage de projets contribuant à l'atteinte des cibles en exemplarité de l'État

- Unifier les forces au central et sur le terrain
- Amplifier la diffusion du message en faveur de la transition énergétique du secteur et l'atteinte des cibles institutionnelles
- Assurer la cohérence et un suivi des interventions auprès des gestionnaires de bâtiments institutionnels

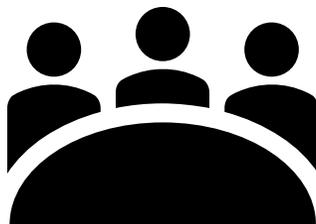


Création du Comité MELCCFP-Distributeurs d'énergie

Les objectifs de nos organisations sont compatibles

Rôles du MELCCFP

- Faire le lien avec les MO pour encourager le démarrage de projets
- Faire tomber les barrières dans les chaînes d'approbation / montage financier / structure de projet
- Émettre une liste des institutions moins performantes sur le plan énergétique-GES
- Coordonner le comité



Les membres

MELCCFP

Darius Tsé

Michel Fournier

Alexandre Chabot

Maxwell Bouchard

Hydro-Québec

Simon Roy

Stéphanie Dallaire-Turmel

Frédéric Vigeant

Énergir

Anick Ratelle

Geneviève Lebeau

Ramu Embounou

Gazifère

Simon Voyer

Jean-François Tremblay

Rôle des distributeurs au sein du comité

- Faire circuler l'information en provenance des représentants vers le Comité MELCCFP-Distributeurs sur l'avancement des rencontres et freins au démarrage de projets

Rôles des représentants des distributeurs

- Prioriser les démarches auprès des institutions ayant une moins bonne performance pour les stimuler et les supporter à l'action
- Effectuer des rencontres conjointes client-distributeurs à la demande des clients

Accompagnement des gestionnaires

Passez à l'action !

Collaboration et transparence avec les distributeurs d'énergie

- Partage des données de consommation énergétique et émissions de GES des bâtiments institutionnels
- Partage de la liste des représentants/gestionnaires de chaque organisation

Des questions ?



5. PAUSE DE 10 MINUTES





6. PROGRAMMES ET ACCOMPAGNEMENT DES DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIE



Décarbonation efficiente

Une vision commune de l'exemplarité de l'État

(MELCCFP, Hydro-Québec, Énergir, Gazifère)

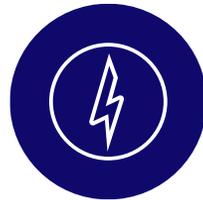
SABRINA HARBEC, **CLIENTÈLES AFFAIRES & SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES**
SIMON ROY, **DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET PARTENARIATS**
DÉCEMBRE 2022





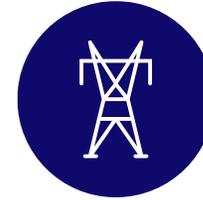
CONTEXTE

Nous sommes confrontés à des changements de paradigmes



Paradigme 1

Nos bilans d'énergie
et de puissance



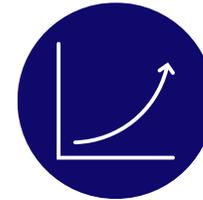
Paradigme 3

La conception
et l'exploitation
de notre réseau



Paradigme 2

Nos coûts
d'approvisionnement



Paradigme 4

Nos investissements
en infrastructures

Nos orientations et stratégies pour l'avenir

ORIENTATION 1

**Être un moteur
de la décarbonation
efficiente du
Québec.**



ORIENTATION 2

**Préparer notre
réseau aux besoins
énergétiques et
technologiques
de demain.**



ORIENTATION 3

**Accroître la
prospérité collective
du Québec.**



ORIENTATION 4

**Engager notre
clientèle, nos
équipes et nos
partenaires dans
la réalisation de
nos ambitions.**



QU'EST-CE QUE LA DÉCARBONATION EFFICIENTE DU QUÉBEC

La décarbonation efficiente est une démarche et non une destination



Source : Dunsky (2022) : Guide de décarbonation pour les entreprises – Étude FCCQ

La **sobriété** énergétique, l'**efficacité énergétique** et la **réduction** de la consommation électrique à la **pointe** sont des occasions à prioriser en amont de toute démarche de décarbonation en entreprise.

La réduction des gaz à effets de serres au moindre coût sociétal



Sobriété



Efficacité
énergétique



Gestion de
la puissance



Conversion



Biénergie



Mobilité
durable

« Nous unissons nos forces à celles de toute la population pour assurer une transition énergétique porteuse à la fois d'un développement économique durable et d'un avenir sobre en carbone, au meilleur coût possible. »

Sophie Brochu
PDG Hydro-Québec
Planification stratégique 2022-2026

Nos programmes pour un objectif ambitieux de 6,8 TWh en efficacité énergétique*

Volet analyse	Découvrez des projets potentiels visant une utilisation efficace de l'électricité.	Jusqu'à 50 000\$
Solution efficace Offre simplifiée	200 mesures répertoriées dans un outil simple d'utilisation OSE 3.1.	Jusqu'à 3 M\$
Solution efficace Offre Sur Mesure	Pour les mesures qui ne sont pas couvertes par l'Offre simplifiée avec l'outil OSE.	Jusqu'à 3 M\$
Projet innovant	Pour des réseaux de chaleurs alimentant des bâtiments de 50 000m ² et plus avec 80 % du chauffage en thermopompage.	Jusqu'à 8 M\$
Rémunération incitative	5 % de la valeur des appuis financiers, versé 2 fois par année.	Jusqu'à 50 000\$

* Clientèle affaires



L'efficacité énergétique jouera un rôle central pour diminuer la pression à la hausse sur la demande d'électricité, ce qui nous permettra de décarboner davantage d'activités sans pour autant ajouter de capacité de production équivalente.

Résultats Solutions efficaces

De 2003 à 2021*

6,6 TWh

d'économies d'énergie
réalisées

731 millions

en appuis financiers versés
aux entreprises participantes

2021 seulement

407 GWh

d'économies d'énergie
réalisées

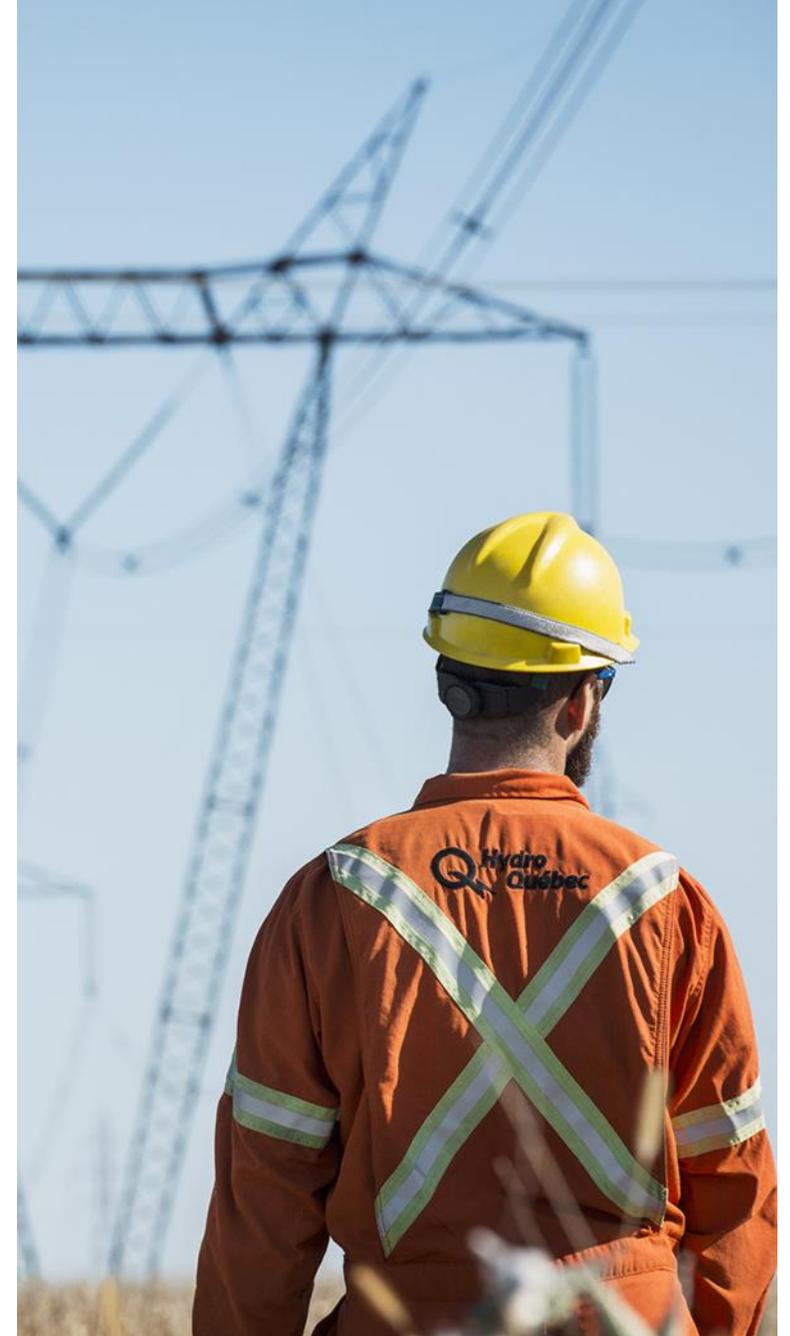
44 millions

en appuis financiers versés
aux entreprises participantes



Taux de satisfaction – Offre simplifiée : **90 %**

* Les résultats comptabilisent tous les programmes antérieurs à Solutions efficaces.



Volet Analyse énergétique

Nouveauté

L'analyse énergétique a comme objectif de trouver des projets potentiels visant l'utilisation efficace de l'électricité.

Objectifs

Cibler des projets qui pourront générer des économies d'électricité.

Couvrir une partie des coûts reliés à cette analyse.

Bénéficier de l'accompagnement des expertes et experts d'Hydro-Québec.

Appui financier

Premier versement

Après l'approbation de l'analyse énergétique

40 % des coûts,
jusqu'à concurrence de 20 000 \$

Deuxième versement

Après la réalisation d'une ou de plusieurs
mesures d'efficacité énergétique

60 % des coûts,
jusqu'à concurrence de 30 000 \$

Améliorez la rentabilité de vos investissements

grâce à l'Offre simplifiée et à l'Offre sur mesure

Tirez profit d'appuis financiers pouvant atteindre

75 %

des coûts admissibles.

Offre simplifiée

Nouvelle évaluation des mesures à la hausse (sauf pour l'éclairage à DEL standard)

Offre sur mesure

30 ¢/kWh jusqu'à concurrence de 45 ¢/kWh, après analyse financière

OSE 3.1 - Une plateforme simple et efficace

- + 200 mesures d'efficacité énergétique
- Une évaluation des appuis financiers admissibles instantanés
- Processus de soumission simplifié et intégré avec les firmes de professionnels

Les mesures vedettes:

- Éclairage
- Récupération de chaleur
- Commande et régulation
- Accumulateur thermique
- Thermopompes
- Entraînement à fréquence variable



Modalités du Sur Mesure

La méthode et l'outil de calcul doivent être approuvés au préalable par Hydro-Québec.

Caractéristiques :

- économies minimales établies à 25 000 kWh
- aucun délai prescrit pour la réalisation d'un projet
- options pour l'évaluation des économies d'énergie :
 - Option 1 : calcul théorique
 - Option 2 : plan de mesurage



Programme projets innovants

Un levier pour les boucles énergétiques

Programme visant à réaliser des projets immobiliers de haute performance énergétique.

Aide financière accordée à des projets qui optimisent la consommation énergétique des bâtiments :

- Utilisation de technologies performantes ;
- Installation de systèmes électromécaniques innovateurs

Principales conditions d'admissibilité

- La superficie utilisable de l'ensemble des bâtiments du projet **doit excéder 50 000 m²**.
- **Des thermopompes doivent nécessairement combler au moins 80 % des besoins de chauffage** des espaces (enveloppe et air frais) et de l'eau sanitaire de l'ensemble des bâtiments.
- Un réseau d'énergie obligatoire doit relier et alimenter l'ensemble des bâtiments du projet afin de permettre un échange thermique entre eux. Ce réseau doit répondre à la totalité des besoins de chauffage et de climatisation des espaces (enveloppe et air frais) ainsi que de chauffage de l'eau sanitaire de l'ensemble des bâtiments.
- La performance énergétique de chacun des bâtiments doit être améliorée d'au moins **25 % par rapport au scénario de référence** sur lequel s'appuie Hydro-Québec.

Appuis financiers jusqu'à:

- ✓ 45 ¢/kWh économisé
- ✓ 75% des surcoûts
- ✓ **8 millions \$**

Bâtiments

- Les bâtiments doivent être neufs ou avoir fait l'objet d'une rénovation majeure.
- Leur vocation doit être résidentielle, commerciale, institutionnelle, agricole ou industrielle.

Recevez une rémunération incitative

Grâce à l'Offre simplifiée et à l'Offre sur mesure, les partenaires ou agrégateurs de projets peuvent recevoir une rémunération incitative qui les encourage à trouver et à analyser des projets potentiels en matière d'efficacité énergétique pour leurs clients.

Offre simplifiée

La rémunération incitative pourrait correspondre à 5 % des appuis financiers versés pour l'ensemble des projets réalisés durant une année. Le montant est versé **s'il atteint au moins 10 000 \$**.

Offre sur mesure

La rémunération incitative est établie à 1 ¢ le kWh économisé admissible, et ce, jusqu'à **un maximum de 50 000 \$ par projet**.
Le projet doit générer des économies d'électricité réelles admissibles d'au moins 100 000 kWh.

Pour faire face aux pointes hivernales, nous multiplions les moyens de gestion de la demande de puissance

GDP – option tarifaire	HILO
Rémunération dégressive : 65 à 45 \$/kW*	Rémunération : 0,50 \$/kWh
Mesures d'effacement gérées par le client	Automatisation des mesures par Hilo
Maximum de 100 heures/hiver	Maximum de 120 heures/hiver
Crédit sur facturation	Remise par chèque
Aucun contrat	Contrat de 5 ans
Client peut refuser jusqu'à 4 événements	Participation requise à 80 %, sinon pénalité
Mesures d'effacement au choix du client	Modulation et gestion des systèmes CVC



Nos objectifs en gestion de la demande de puissance représentent plus de 3000 MW à l'horizon 2031-32.

Gestion de la demande de puissance - GDP

Permettre aux clients de recevoir un appui financier s'ils réduisent la demande de puissance d'un ou de plusieurs de leurs bâtiments pendant les périodes de pointes hivernales d'Hydro-Québec.

Exemples de crédits hiver 2021-2022

* Crédits appliqués directement sur la facture

185 kW : 12 338 \$

700 kW : 43 595 \$

1 500 kW : 87 195 \$

Rémunération

Crédit dégressif selon le niveau de charge effacée :

Réduction de puissance moyenne	Crédit applicable*
De 15 à 199 kW	66,69 \$
Plus de 199 à 599 kW	61,56 \$
Plus de 599 à 1 199 kW	56,43 \$
Plus de 1 199 à 1 799 kW	51,30 \$
Plus de 1 799 kW	46,17 \$

*\$/kW de puissance interruptible effective

Préavis et interruptions

Lors d'un événement de GDP, le client doit réduire sa demande de puissance à la demande d'Hydro-Québec avec un **préavis** selon ces situations :

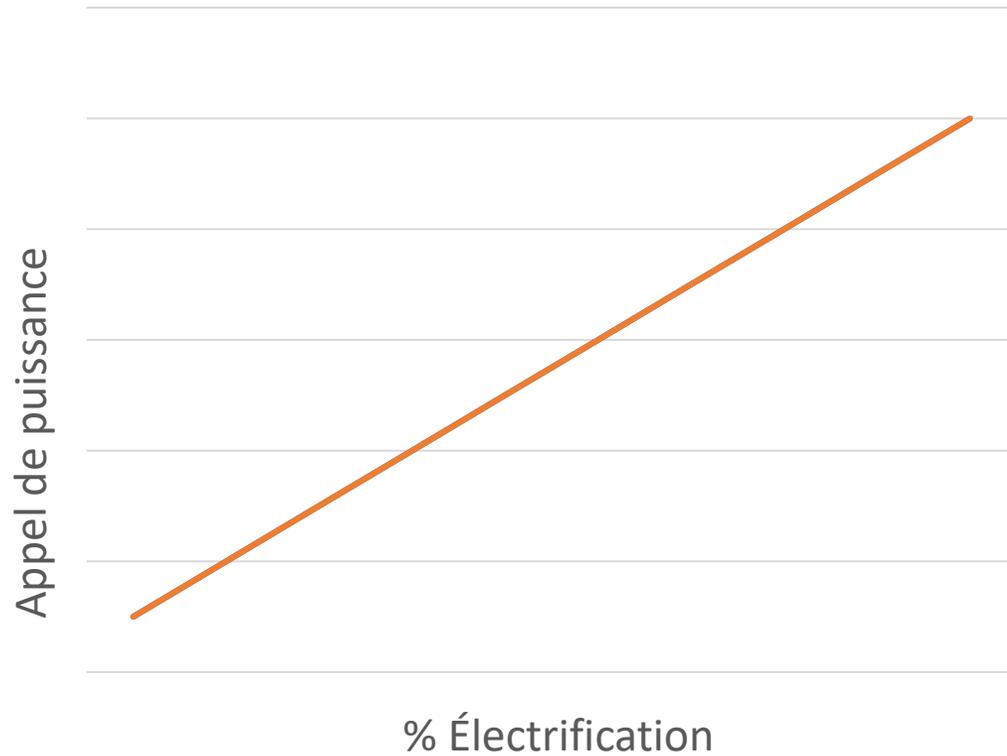
- **un événement GDP de 6 h à 9 h :**
au plus tard à 15 h le jour ouvrable précédant
- **un événement GDP de 16 h à 20 h :**
au plus tard à 12 h le jour même
- **deux événements GDP de 6 h à 9 h et de 16 h à 20 h :** au plus tard à 15 h le jour ouvrable précédant

Année	Nombre d'interruptions	Heures totales
2017-2018	7	25
2018-2019	11	35
2019-2020	5	16
2020-2021	8	25
2021-2022	16	53
Moyenne	10	31

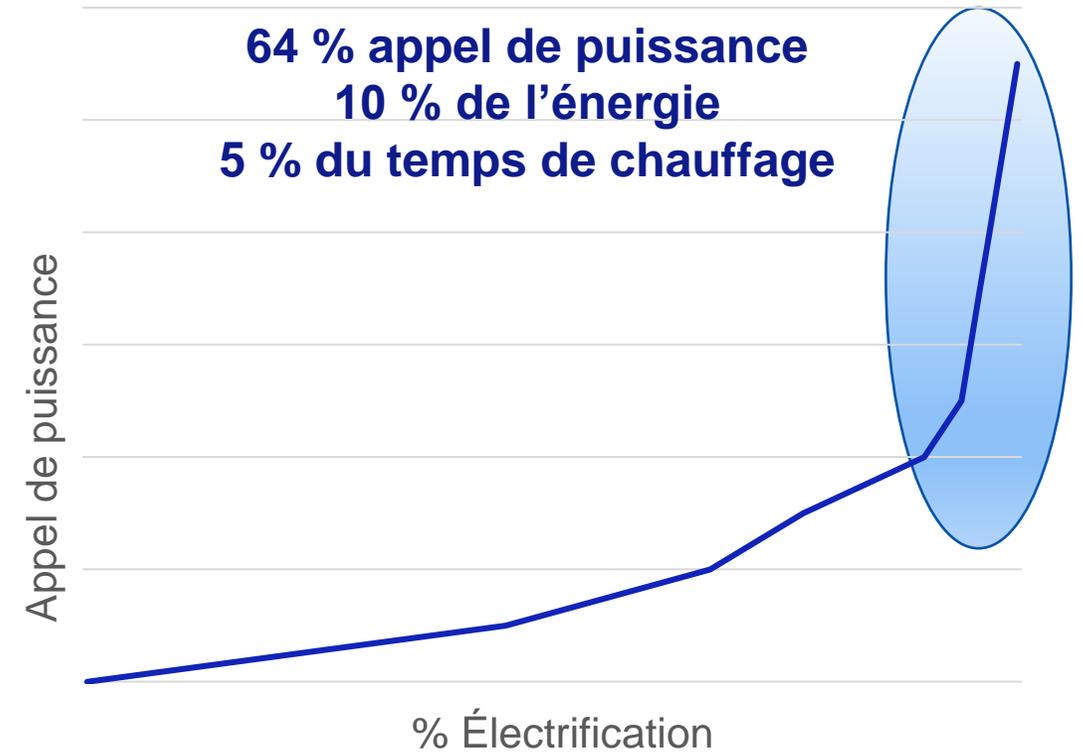
100 % électrique, toujours la meilleure option ?

Impact sur l'appel de puissance

Perception

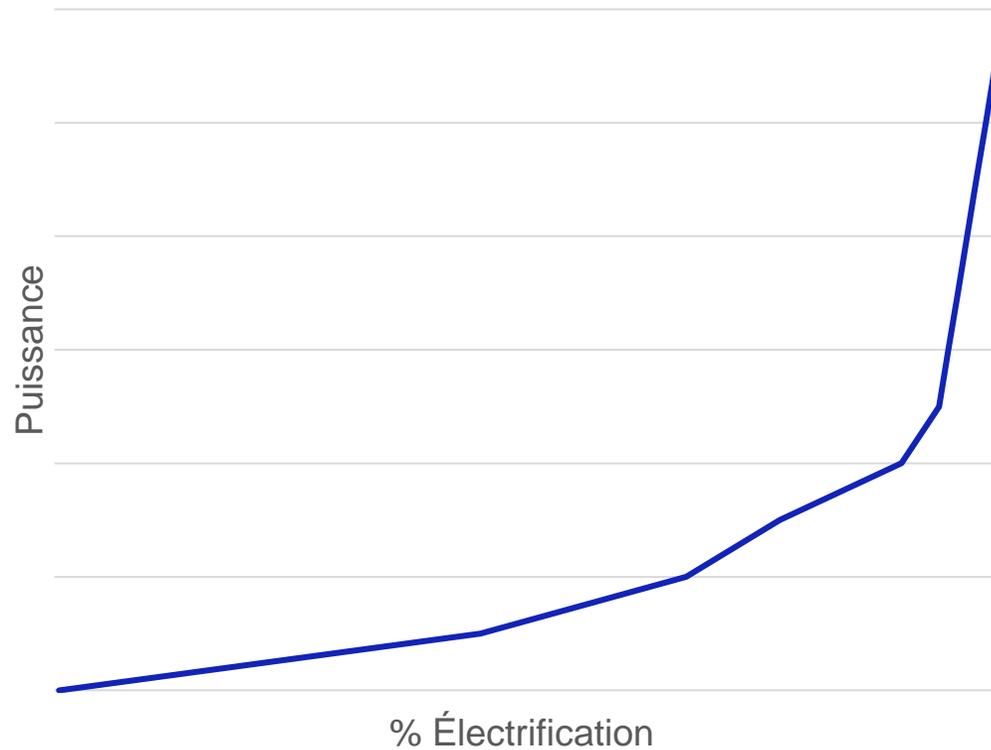


Réalité*

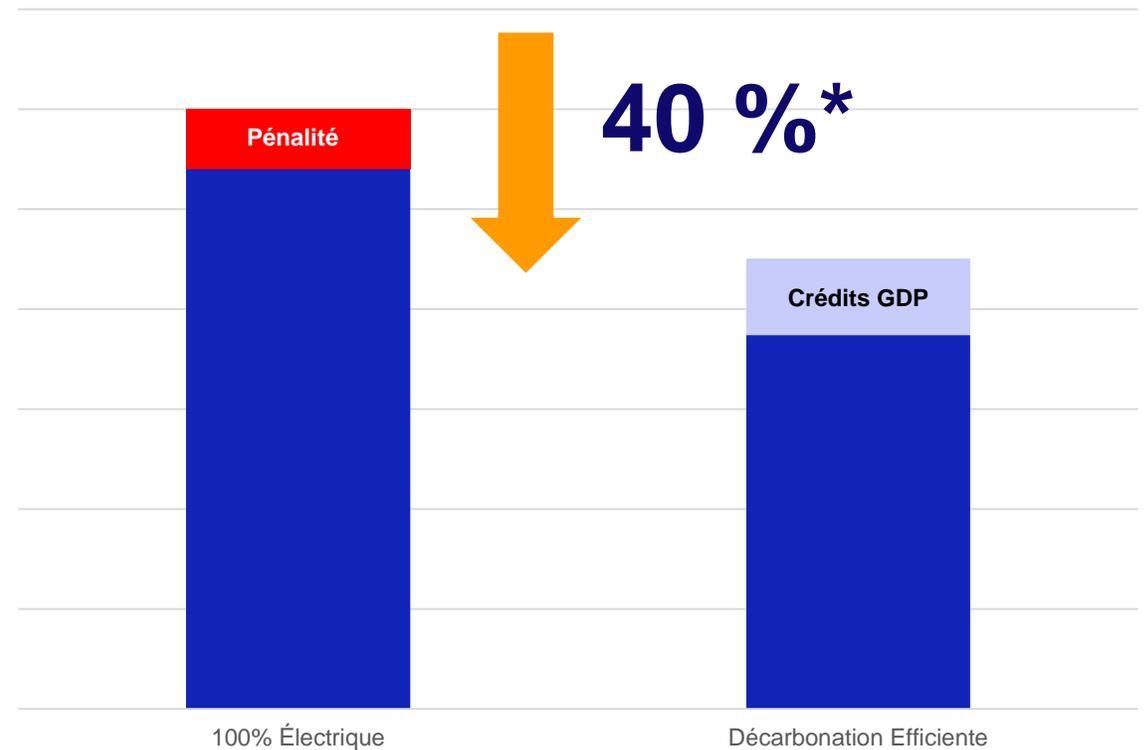


100 % électrique, toujours la meilleure option ?

Impact tarifaire



Coûts d'opération





Qu'est-ce qu'Hilo?

Hilo est une filiale d'Hydro-Québec qui offre un **service complet d'énergie intelligente** pour votre **maison** et votre **entreprise**.

Hilo a une offre de gestion de la puissance qui est **entièrement automatisée**.

Choisir Hilo c'est :

- Bénéficier d'un **accompagnement clé en main** et d'un **service entièrement automatisé**
- Visualiser la **performance du bâtiment en temps réel** grâce à une plateforme Web moderne et interactive
- Identifier des opportunités pour **moderniser le contrôle du bâtiment**
- Un pas vers la diminution du **bilan des GES** en utilisant une énergie verte et des technologies propres
- Contribuer à un **projet de société majeur** et participer concrètement à la **transition énergétique** du Québec
- Intégrer facilement des **solutions technologiques d'avenir** (bornes de recharge, panneaux solaires, batteries, etc.)

La biénergie, une approche intégrée pour mieux décarboner

1.

Approche
énergétique
multi sources

2.

Offre résidentielle
(2022) et affaires
(2023)*

3.

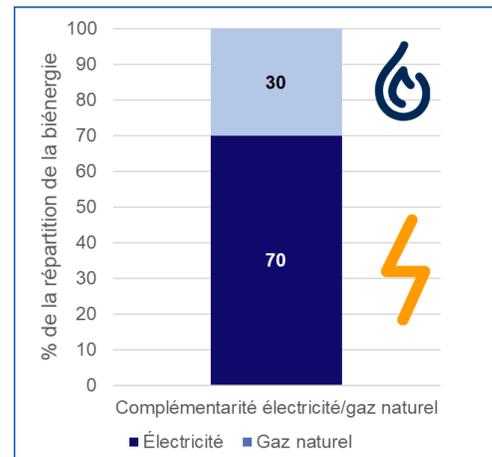
Technologies
compatibles

L'électricité la majorité du temps

Passage vers le gaz naturel en période de pointe énergétique.

Économie tout en évitant :

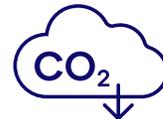
- des investissements importants sur le réseau électrique pour répondre à la demande de pointe ;
- des approvisionnements sur les marchés lorsque l'énergie est à son plus haut.



Le passage au gaz naturel lors des pointes de consommation permettra de limiter la pression sur le réseau d'Hydro-Québec de sorte que celui-ci pourra mieux répondre aux autres demandes découlant de l'électrification de l'économie.

* Conditionnellement à l'approbation de l'Offre biénergie commerciale et institutionnelle par la Régie de l'énergie.

La biénergie : la solution pour électrifier rapidement et au moindre coût, tout en permettant d'autres initiatives de réduction des GES



Biénergie :
Électricité à **70 %**
Gaz naturel à **30 %** (*lorsque plus froid que -12 °c*)

L'électrification se fait rapidement grâce à des infrastructures existantes

Diminution de 540 000 tonnes d'équivalent CO₂, l'équivalent de 125 000 voitures.

Coûts totaux de 1 G\$, soit une économie de **1,7 G\$**
Hausse de tarifs limitée à **1,4 %** pour tous les clients d'Hydro-Québec en 2030

Les ressources financières et électriques demeurent disponibles pour d'autres projets de réduction de GES

Solution accessible dès 2022

Le volume pourra augmenter dans le futur, avec l'ajout de gaz naturel renouvelable dans le réseau



Maison chauffée entièrement au gaz



Électrifier à 100 %

Il faut acheter de l'électricité supplémentaire lors des pointes, notamment en important.
Il faut construire de nouveaux équipements.

Diminution des GES de **750 000 tonnes d'équivalent CO₂, l'équivalent de 175 000 voitures.**

Coûts totaux de **2,7 G\$**,
Hausse de tarifs de **3 %** en 2030 pour les clients d'Hydro-Québec

Les coûts importants et l'impact sur la pointe viennent freiner d'autres initiatives de réduction des GES

Alternative techniquement impossible avant 2030

Deux filiales pour mieux vous accompagner en mobilité durable



Le Circuit électrique est le plus important réseau de recharge public du Québec. À la fin de 2021, il comptait environ **3 400 bornes**, dont quelque 600 bornes de recharge rapide, déployées dans toutes les régions du Québec.

Pour densifier encore davantage le Circuit électrique, nous prévoyons :

- ajouter 4 500 bornes standards dans les centres urbains en partenariat avec les municipalités du Québec d'ici 2028 ;
- exploiter 2 500 bornes de recharge rapide, adaptées aux besoins du marché et aux contraintes du réseau électrique, d'ici 2030
- installer des stations de recharge multibornes dans les grandes villes ou en périphérie de celles-ci.



Cléo vous propose des solutions sur mesure pour optimiser l'électrification de votre parc de véhicules commerciaux. Profitez de notre expertise impartiale et d'un accompagnement personnalisé pour assurer la fiabilité des opérations de recharge et une transition énergétique réussie et durable.

Service de recharge clés en main
Plateforme intelligente de gestion de la recharge



Mobilité durable

Stimuler l'essor du transport électrique.

Pénurie de main-d'œuvre, nous avons une équipe complète pour vous accompagner



+ 50

Délégués commerciaux

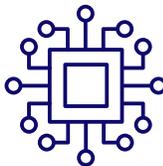
Votre porte d'entrée privilégiée



+ 60

Agents spécialisés

Au service de notre clientèle Affaires



+ 50

Experts et chercheurs

Détenant une expertise unique en efficacité énergétique



+ 10

Aviseurs spécialisés

À la prise en charge de vos demandes d'appuis financiers



Accompagnement

Impliquer Hydro-Québec dans vos projets, c'est avoir accès à notre savoir-faire

Un comité synergie pour stimuler les projets dans le marché institutionnel



- Établissements d'éducation
 - Centres de services scolaires
 - Cégeps
 - Universités
- Établissements de soins de santé
- Société québécoise des infrastructures
- Société d'habitation du Québec
- Sociétés d'État et entreprises de l'État
- Ministères et autres organismes



Exemplarité de l'état

Roy.Simon10@hydroquebec.com

energir

Vers une décarbonation juste et prospère

Vue d'ensemble des leviers vers
la décarbonation des institutions

Josée Duhaime, Directrice exécutive, Solutions énergétiques – Grandes entreprises

Geneviève Lebeau, ing., Chef d'expertise, Projets de développement – Grandes entreprises

- 1. Une Vision commune**
- 2. Nos solutions de décarbonation**
 - Efficacité énergétique
 - Biénergie
 - Gaz naturel renouvelable (GNR)
- 3. Accompagnement offert aux institutions**



energir

**Une vision
commune**



De grands objectifs* pour la réduction de GES qui apportent son lot de défis



Le défi de la pointe énergétique

- Au Québec, nous avons la chance d'avoir accès à de l'électricité renouvelable à bon prix.
- Toutefois, l'électrification de l'économie créerait un défi lors des pointes de consommation hivernales.
- Il faut donc limiter la croissance de la demande électrique lors de ces pointes énergétiques.



Le Plan pour une économie verte met de l'avant plusieurs chantiers pour le bâtiment :

- Des efforts accrus en efficacité énergétique
- Éliminer le mazout au profit de l'énergie renouvelable
- Un recours optimal à l'électricité et au gaz naturel pour une meilleure gestion de la pointe
- Une utilisation accrue du gaz naturel renouvelable et des autres énergies renouvelables
- Des matériaux à plus faible empreinte carbone
- L'exemplarité de l'État



Les réseaux énergétiques doivent plus que jamais travailler ensemble.



Cap sur 2030 : une vision pour nos activités de distribution de gaz naturel au Québec



POURQUOI ?

- S'adapter à un contexte externe qui évolue rapidement.
- Conserver la position concurrentielle du gaz naturel pour nos clients.
- Demeurer un joueur clé de la transition énergétique.

COMMENT ?

En définissant plus clairement notre rôle dans les **efforts de réduction des émissions de GES** dans un contexte de transition qui se veut **juste et prospère**.

QUOI ?

Notre vision s'articule autour de 4 grandes orientations qui ont pour objectifs de :

- Décarboner notre réseau de gaz naturel;
- Être présent où et quand nous avons de la valeur.

Nous faisons partie de la solution !



Les 4 piliers de notre vision vers la décarbonation

Accroître nos efforts en efficacité énergétique

La seule énergie véritablement verte est celle que l'on ne consomme pas. D'ici 2030, Énergir s'active pour éviter l'émission de 1 million de tonnes de GES grâce à ses programmes d'efficacité énergétique.



Développer une complémentarité forte entre les réseaux gazier et électrique

L'électrification de l'économie pose des défis de capacité et engendre des coûts importants. Énergir s'active pour offrir des solutions de biénergie dans le secteur du bâtiment pour gérer la pointe électrique, au meilleur coût pour la société, en électrifiant une portion de certains usages du gaz naturel, tout en maintenant le gaz naturel en période de pointe.



Accélérer l'injection de gaz naturel renouvelable

Énergir s'active pour favoriser le développement du gaz naturel renouvelable au Québec afin d'atteindre 10 % dans le réseau gazier à l'horizon de 2030.



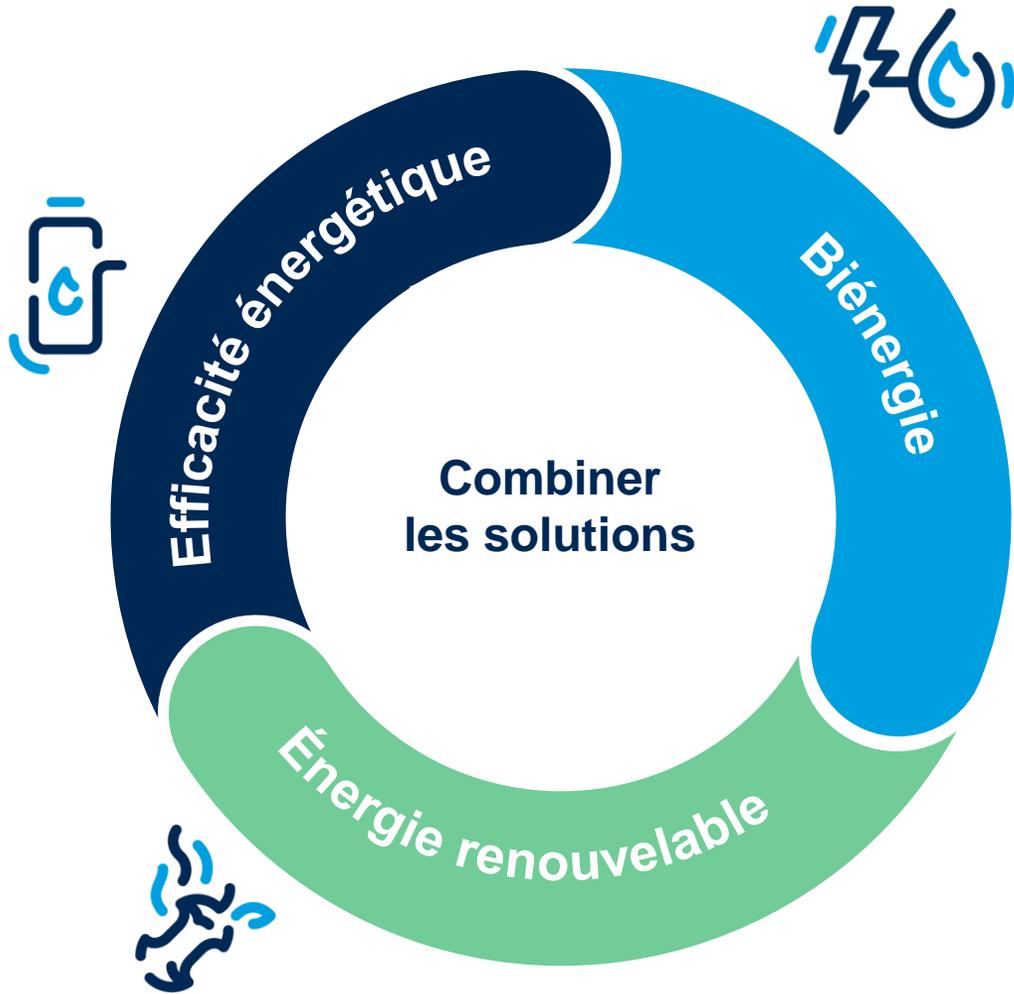
Se diversifier dans de nouveaux vecteurs de croissance durable

Énergir s'active pour le développement de nouveaux vecteurs de croissance comme les services d'expertises énergétiques, l'entreposage énergétique et l'hydrogène vert.



La bonne énergie, à la bonne place, au bon moment, au meilleur coût.

Une vision en action



Mesures d'efficacité énergétique

Bâtir un plan d'amélioration continue pour faire plus avec moins.

Système biénergie

Combiner les sources d'énergies : la bonne énergie, au bon moment, au meilleur coût.

Transition vers l'énergie renouvelable

Verdir son énergie en misant sur les sources d'énergie renouvelable et à faible ou zéro émissions de GES tel que le gaz naturel renouvelable.

Nos solutions

Effacité énergétique



Des résultats au-delà des attentes

2021-2022

- **32,5 millions \$** versés à nos clients;
- **3 289 projets** d'efficacité énergétique;
- **51,4 Mm³** de gaz naturel économisés;
- **98 728 tonnes de GES** évitées;
- Coût moyen : **70 \$/tonne de GES évitée.**

Depuis 2001

- **141 000 projets** d'efficacité énergétique;
- **713 Mm³** économisés (23 bcf).

86 % de taux de satisfaction
des participants grâce à notre offre simple et flexible



1 400 000
tonnes
d'émissions de
GES évitées
depuis 2001*!

* Grâce aux programmes d'efficacité énergétique et aux économies de gaz naturel réalisées par les clients.

Récapitulatif des subventions en efficacité énergétique

En date du 1^{er} octobre 2022

1 Appareils efficaces - résidentiel

Combo à condensation	Combo à très haute efficacité	Chaudière à condensation	Thermostats intelligents
150 \$	850 \$	900 \$	Jusqu'à 100 \$

2 Soutien MFR

Bonification jusqu'à 2X les aides financières des autres programmes

- 1 Appareils efficaces - résidentiel
- 3 Appareils efficaces - affaires
- 4 Construction et rénovation efficaces

3 Appareils efficaces - affaires

Aérotherme à condensation	Infrarouge	Chaudière à condensation	Chaudière à efficacité intermédiaire	Chauffe-eau à condensation	Hotte à débit variable	Thermostats intelligents
Jusqu'à 2 900 \$	Jusqu'à 500 \$	Jusqu'à 25 000 \$	Jusqu'à 20 000 \$	Jusqu'à 20 000 \$	3 350\$ +0,45\$/PCM du système d'évacuation	Jusqu'à 100 \$

4 Construction et rénovation efficaces

Rénovation efficace	Nouvelle construction efficace
Jusqu'à 100 000 \$	Jusqu'à 325 000 \$

5 Diagnostics et mise en œuvre efficaces

Études de faisabilité	Implantation de mesures efficaces	Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments	Système de gestion de l'énergie
Jusqu'à 25 000 \$ (CII) 50 000 \$ (GE)	Jusqu'à 100 000 \$ (CII) 1 000 000 \$ (GE)	Jusqu'à 100 000 \$	Jusqu'à 350 000 \$

6 Énergie renouvelable

Préchauffage solaire
Jusqu'à 200 000 \$

7 Innovation efficace

Innovations pour une utilisation plus efficace du gaz naturel
Jusqu'à 250 000 \$



Nos solutions

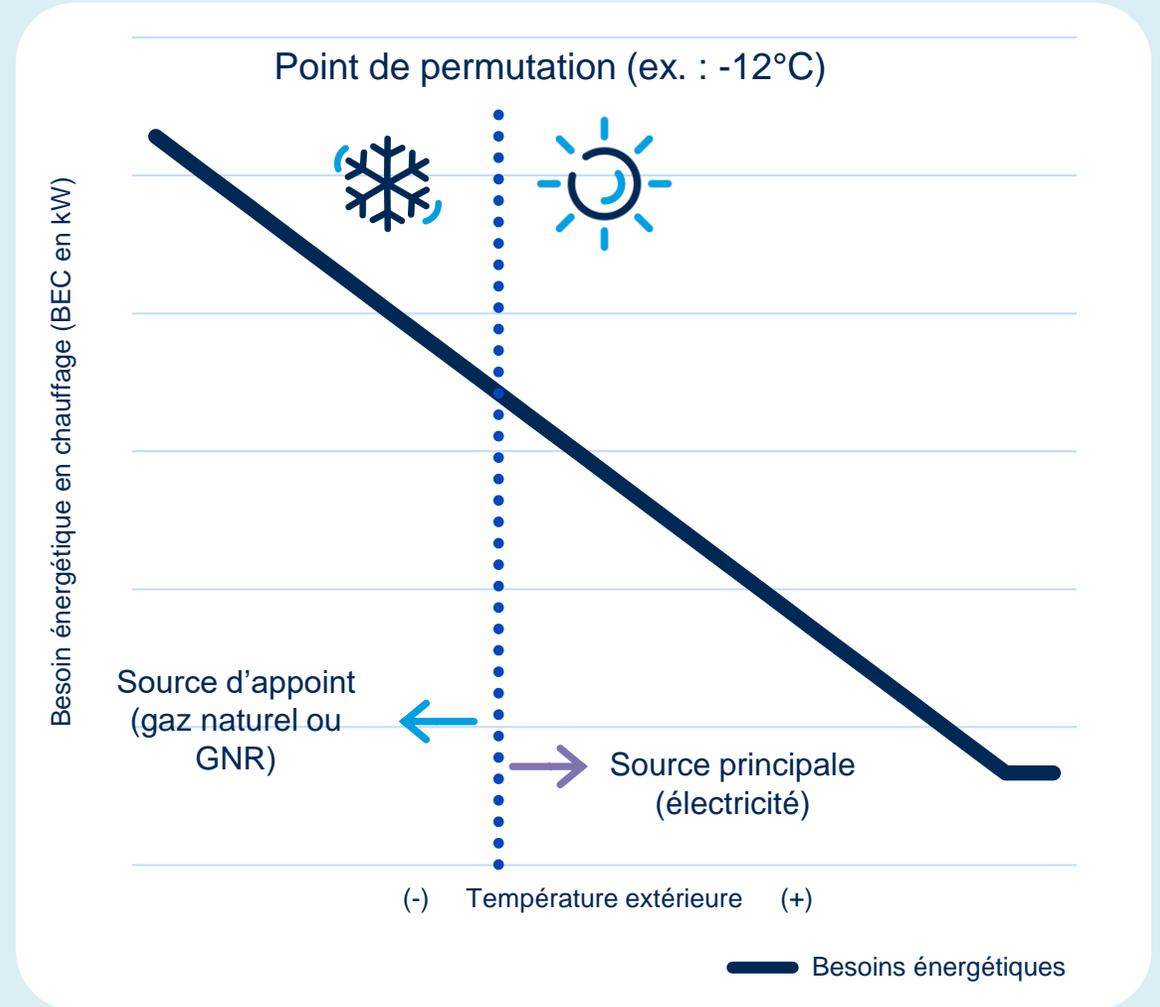
**Biénergie – Électricité
et gaz naturel (ou GNR)**



Survol de la biénergie

Le principe

- Utilisation de **l'électricité la majorité** du temps (70 %) et passage vers **le gaz naturel ou le GNR en période de pointe** énergétique (30 %).
- Le gaz naturel consommé en période de pointe aura une plus grande valeur pour les distributeurs, les clients et la société.
- La biénergie **permet ainsi d'électrifier une part importante des clients visés, tout en évitant des investissements importants sur le réseau électrique** pour répondre à la demande de pointe (quelques centaines d'heures par année).





S'appuyer sur la biénergie

Objectifs

1. Réduire les GES de 540 000 tonnes de CO₂ (l'équivalent de 125 000 voitures sur les routes du Québec)



2. Gérer la pointe électrique au meilleur coût pour la société et le client



Entente exceptionnelle entre Énergir, Hydro-Québec et le MELCCFP (Ministère de l'énergie et des ressources naturelles) une première au Canada.



La biénergie combine les solutions de décarbonation de façon efficiente

- ① **Utilisation accrue de l'électricité** de façon efficiente permettant de s'effacer en pointe énergétique
- ② Utilisation d'appareil à haute **efficacité énergétique**
- ③ L'utilisation de deux sources d'énergie renouvelable : électricité et **GNR**

Les économies générées par la tarification et l'efficacité énergétique permettent d'avoir une solution 100 % renouvelable à moindre coût



Pensez dès maintenant à l'impact de vos projets



Concevoir en biénergie comporte de nombreux avantages :

- Avoir deux sources d'énergie pour le chauffage
- Permettre une saine gestion de l'appel de puissance
- Offrir une flexibilité dans l'utilisation des différentes sources d'énergie
- Éviter que les bâtiments de l'État contribuent à la hausse de la pointe électrique hivernale

Lorsque vos projets entreront en service, ils seront prêts à bénéficier de l'offre biénergie des distributeurs*.

* Sous réserve de l'approbation de la Régie de l'énergie la solution pour l'habitation sera disponible ce printemps et pour le commercial et l'institutionnel sera disponible en 2023.

Nos solutions
Gaz naturel
renouvelable (GNR)



Le GNR, une énergie renouvelable reconnue

Le GNR est une énergie reconnue comme source de réduction de GES par :

- Le MELCCFP* & MERN**
- Le conseil du Trésor du Canada

Le GNR est inscrit :

- Dans l'exemplarité de l'État
- Dans le Plan pour une économie verte (PEV) et les budgets alloués pour la production de GNR
- Dans la stratégie de carboneutralité du Canada



Le gouvernement
du Québec a fixé
aux distributeurs gaziers
une cible d'injection de

10 % de GNR

dans leur réseau d'ici **2030**



*Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

**Ministère de l'Énergie et des Ressources naturel du Québec.

Le gaz naturel renouvelable (GNR) en quelques mots



Un gaz **interchangeable** avec le gaz naturel traditionnel : il circule dans les mêmes conduits, utiliser les **mêmes équipements** et profite au **mêmes usages**.



Issu de la biométhanisation de matière organique et donc **100 % renouvelable**.
Ne contribue pas à l'émission additionnel de gaz à effets GES.

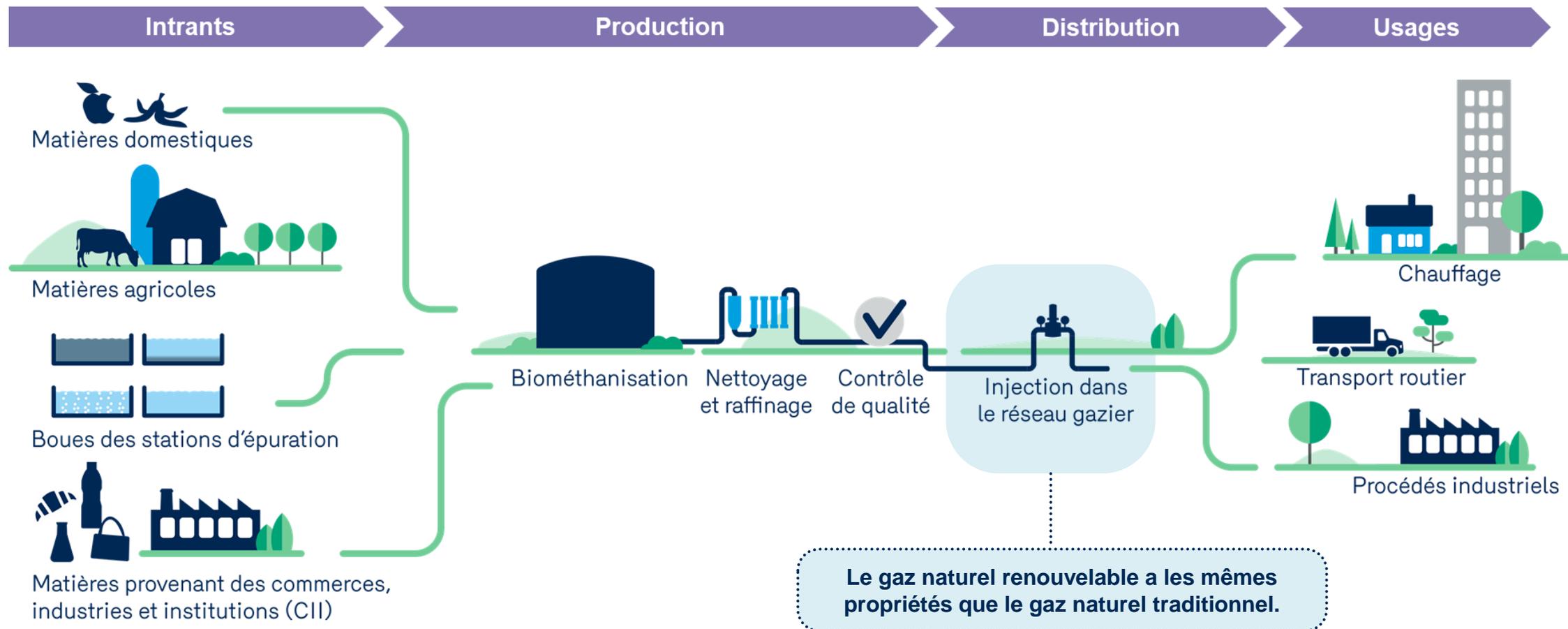


Une énergie qui donne une seconde vie aux matières organiques,
contribuant à une **économie circulaire** et pouvant être **produite localement**.

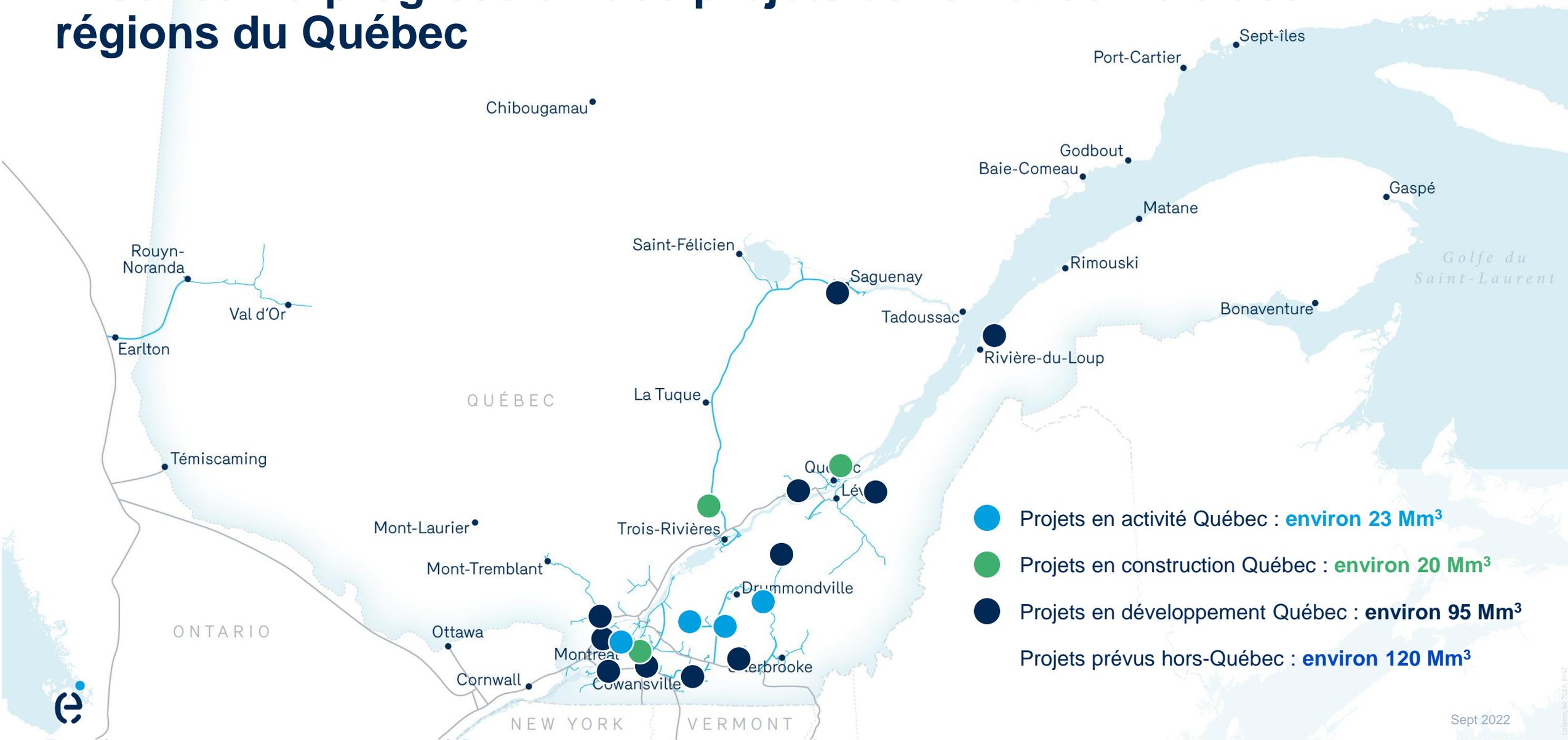
Les mêmes avantages que le gaz naturel traditionnel mais 100 % renouvelable

Un gaz interchangeable : même réseau, même usage.

Le gaz naturel renouvelable est injecté dans notre réseau et est mélangé au gaz naturel traditionnel.

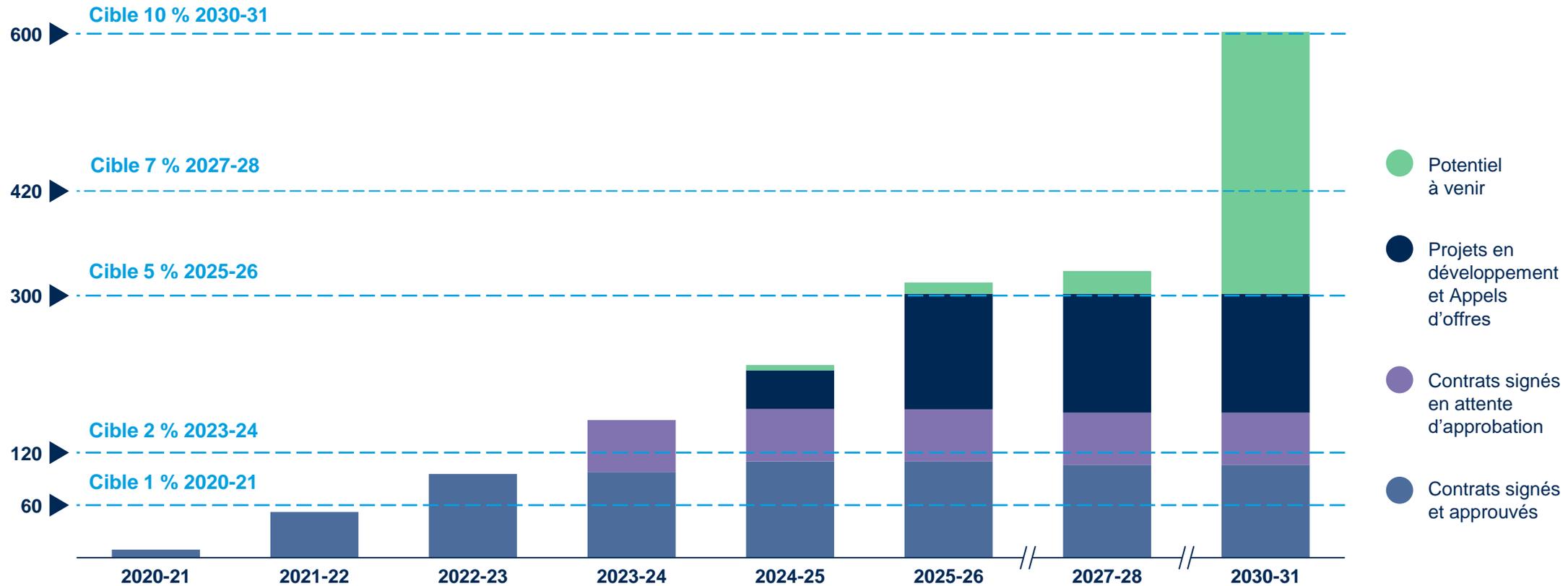


Énergir diversifie son approvisionnement et continue de miser sur la progression des projets dans l'ensemble des régions du Québec



Un approvisionnement en GNR en progression régulière pour atteindre nos cibles réglementaires

Estimation
des volumes
de GNR
Millions de m³



Les projets en développement assureront les livraisons attendues en 2025. Avec le potentiel à venir des futurs gisements, Énergir est confiante d'atteindre la cible réglementaire de 2030.



Les avantages commerciaux du GNR

Pour votre institution

Économique
– Diminution
des coûts
reliés au
SPEDE



Solution flexible
de consommation
en volume et en
durée, accessible



**Rapide – Aucun
investissement
requis aux
équipements** pour
les clients raccordés
au réseau



**Solution qui
s'additionne** avec les
autres outils (efficacité
énergétique, biénergie)
pour vous aider à
atteindre la
carbonneutralité



Pour la société

Permet d'atteindre les cibles de réduction des GES et offre des opportunités de retombées économiques dans toutes les régions



Intégrer le GNR dès maintenant, peu importe votre tarif ou approvisionnement

GNR vendu par Énergir

Peu importe votre tarif de distribution, le GNR d'Énergir s'intègre avec un ratio de votre choix sur vos factures. On ajuste le SPEDE en conséquence mensuellement.

Combiné à votre contrat d'approvisionnement*

Si vous avez un contrat d'achat direct, nous sommes en mesure de le combiner avec le GNR vendu par Énergir et procéder à des ajustements mensuels sur vos factures.

Directement auprès de votre courtier

Vos achats de GNR auprès de votre courtier seront considérés dans les cibles d'injection.

Nos représentants sont là pour vous accompagner et convenir d'un contrat d'une durée minimale de 5 ans pour répondre à l'exemplarité de l'État



*Sauf exception : La combinaison avec un contrat à prix fixe n'est pas encore permise. Énergir évalue présentement les solutions à proposer à la Régie.

**Accompagnement
offert aux
institutions**

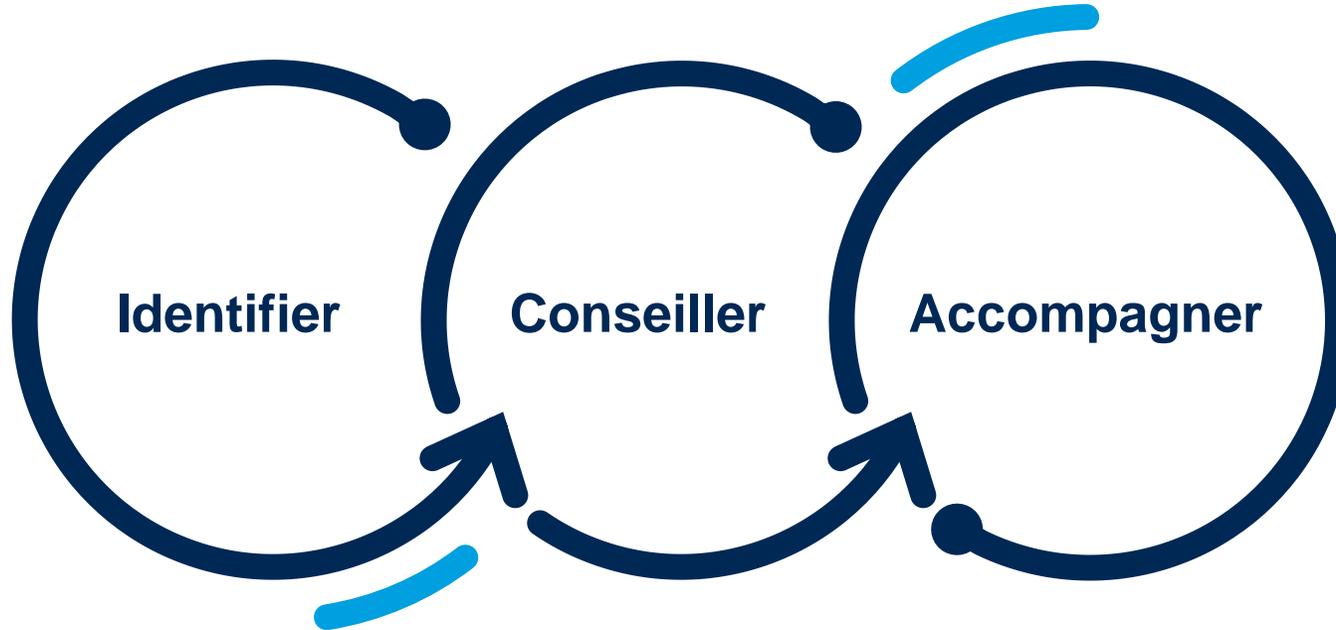


Notre offre



Identifier

- Visiter votre bâtiment et vos installations
- Rencontrer vos équipes
- Cibler les projets potentiels avec vous



Accompagner

- Suivre la mise en œuvre de vos projets
- Guider dans les solutions énergétiques contribuant à l'atteinte des objectifs liés à l'exemplarité de l'état



Conseiller

- Définir un parcours de décarbonation
- Proposer la meilleure option de tarification et les subventions disponibles
- Recommander les solutions techniques et les appareils

Notre Objectif : vous offrir les solutions énergétiques les plus adaptées à votre situation



Trouvez la bonne personne simplement



Geneviève Spina

Directrice développement ventes régionales

Genevieve.spina@energir.com

**Abitibi-Temiscamingue, Lanaudière,
Laurentides, Laval**



Philippe Caissy

Directeur développement ventes régionales

Philippe.caissy@energir.com

**Mauricie, Capitale-Nationale,
Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac St-Jean**



Pierre-Alexandre Poitevin

Directeur développement ventes régionales

Pierre-alexandre.poitevin@energir.com

Centre-Du-Québec, Estrie, Montérégie



Ramu Embounou

Directeur développement ventes régionales

Ramu.embounou@energir.com

Montréal

Ils seront en mesure de vous guider



Équipe Solutions énergétiques - grandes entreprises



Josée Duhaime

Directrice exécutive, Solutions énergétiques - grandes entreprises

Geneviève Lebeau

Chef d'expertise projets développement

Robert Castonguay

Directeur de comptes

Mathieu François

Directeur de comptes

Nathalie Bouchard

Conseillère principale

Natalie Saucier

Conseiller principal

Hugo Levert

Conseiller principal

Marie-Ève Camiré

Conseillère principal

Sami Maksoud

Conseiller principal



Équipe Développement et assistance technologique (DATECH)



Marc-André Godbout
Directeur expertise énergétique

Richard Meunier

Conseiller principal expertise énergétique
Affaires – Laurentides /Abitibi

Sébastien Lajoie

Leader expertise énergétique
Grandes entreprises et
Marché du transport GNC, GNL

Ann-Judith B. Bélanger

Conseillère expertise énergétique
Affaires – Montréal
Boucles énergétiques

Cimon Desforges

Conseiller principal expertise énergétique
Affaires – Montérégie / Estrie

Donald Beverly

Leader expertise énergétique
Grandes entreprises
GNR/H2

Martin Brière-Provencher

Conseiller expertise énergétique
Affaires – Montréal

Maxime Richard

Conseiller principal expertise énergétique
Gestion de la conformité et
réglementation technique

Omar El-Rouby

Conseiller principal expertise énergétique
Grandes entreprises

Fériel Acher

Conseiller expertise énergétique
Affaires – Québec / Saguenay

Merci !



Gazifère

Une société  ***ENBRIDGE***[®]



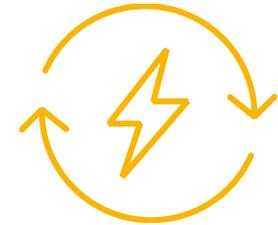


Exemplarité de l'état

Outils et services offerts pour inciter la transition énergétique dans l'Outaouais

Gazifère s'est engagé dans la transition énergétique à avoir d'ici

L'atteinte de l'objectif se fera par une addition de gaz naturel renouvelable (biométhane) et d'hydrogène vert



- Adhésion à 100% de GNR pour toutes ses installations
- Début de la transition de la flotte de véhicule vers des consommations hybride ou électrique

2022

- 31% de son réseau de distribution en énergie renouvelable

2030

- 100% de son réseau de distribution en énergie renouvelable

2050

Outils et services offerts pour inciter la transition énergétique dans l'Outaouais

1. Exemplarité de Gazifère en bref
2. PGEÉ
3. Programmes commerciaux
4. Gaz naturel renouvelable
5. Fonds CASEP
6. Appareils en location au gaz naturel / location électrique
7. Géothermie
8. Bi-énergie
9. Hydrogène
10. L'accompagnement et le démarrage de votre projet
11. L'équipe de Gazifère - contact

Programmes gestion d'efficacité énergétique (PGEÉ)



Avec les PGEÉ, Gazifère incite les clients à mieux/moins consommer. Voici les programmes qui sont disponibles, ces programmes seront bonifiés en 2023 (suite à la confirmation de la Régie). L'étude de faisabilité et l'appui aux initiatives

Étude de faisabilité

- Avant d'entreprendre des travaux de rénovation ou de construction d'un bâtiment, Gazifère vous encourage à réaliser une étude de faisabilité afin de définir les mesures qui permettront d'améliorer véritablement le rendement énergétique du bâtiment.
- Pour vous appuyer dans votre démarche, Gazifère vous offre une aide financière de 2 000\$* permettant ainsi d'acquitter une partie des frais engagés pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou d'une simulation énergétique à l'aide d'un outil de simulation comme EE4, CAN-QUEST et DOE2

Étude de faisabilité



Adapté pour des
Idées novatrices



Service d'audit
énergétique



Évaluation de boucle
de chaleur résiduelle
potentielle



Imagerie thermique
pour la perte de
chaleur (enveloppe
du bâtiment)

Programmes gestion d'efficacité énergétique (PGÉE)



Appui aux initiatives – Équipements efficaces & aide à l'implantation

- Le programme Appui aux initiatives subventionne la réalisation de mesures liées à l'utilisation du gaz naturel dans les procédés de production et les équipements efficaces qui ne sont pas visés par les programmes existants de Gazifère de même que les mesures liées à la mécanique du bâtiment, alimentés au gaz naturel.
- Gazifère accorde une remise en argent de 0,30 \$ par mètre cube de gaz naturel économisé. La remise en argent octroyée par Gazifère ne pourra dépasser 40 % du surcoût de la mesure et 20 000 \$* pour les projets ciblant la mécanique du bâtiment et 40 % du surcoût de la mesure et 10 000 \$* pour les autres types de projets.

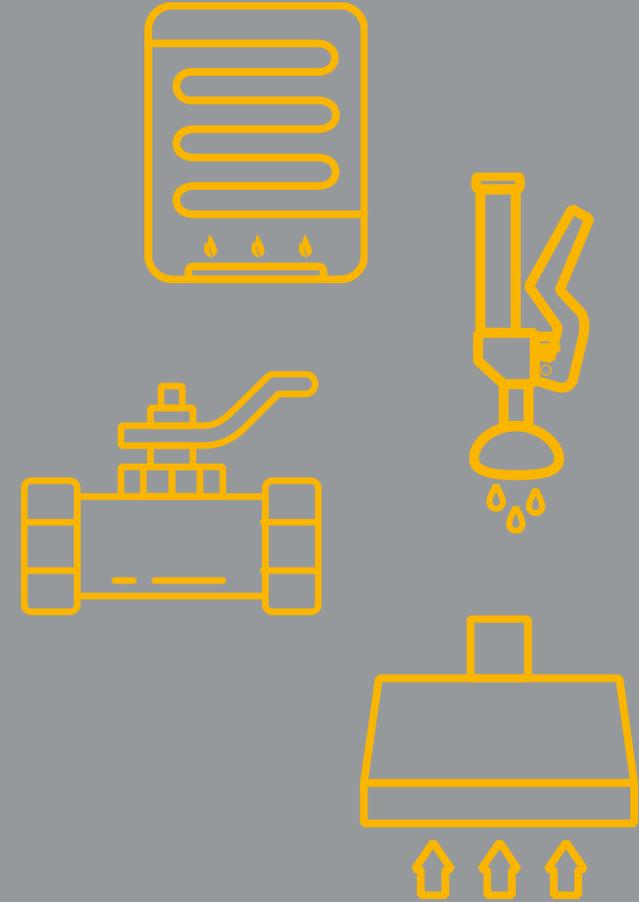
Appui aux initiatives – Équipements efficaces & aide à l'implantation

Chaudières à condensation
(petites et larges)

Aérotherme à condensation

Pulvérisateur de prérinçage

Combo hotte et générateur d'air
à condensation



Programmes commerciaux – Remises en argent

Gazifère offre à ses clients commerciaux – Tarif 1, des remises en argent à l'ajout de nouveaux appareils à gaz naturel. Le montant de la remise qui vous sera accordée est calculé en fonction de la consommation anticipée du nouvel appareil pour une période de trois ans. Donc, une remise appréciable qui, s'ajoutant aux économies sur vos factures d'énergie, contribuera à rentabiliser encore plus rapidement votre investissement.

Voici quelques estimées de remise en argent:

4 750\$

Chaudière à
condensation

2 160\$

Unité de toit

755\$

Unité de chauffage
radian

Gaz naturel renouvelable

Avec la socialisation actuelle de notre réseau de distribution au niveau minimal de 2%, vous pouvez décider de contribuer au pourcentage de votre choix jusqu'à un maximum de 100%.

3%

Adhésion actuelle %

Présentement 3% de notre clientèle adhère à un pourcentage de 2% ou plus au GNR

8%

% Moyen de contribution au GNR par client

1 374

Adhésion actuelle chiffre brut

Nous avons présentement 1374 clients en adhésion volontaire au GNR

2

Sites de production de GNR

Présentement 2 sites sont en aménagement pour de la production locale de GNR

Compte d'aide pour la substitution des énergies polluante (CASEP)

- Le compte d'aide permet d'aider le raccordement au réseau existant de Gazifère pour des clients qui utilisent le mazout pour le chauffage de l'air ou de l'eau.
- Le fonds est disponible pour compenser une partie des dépassement de frais (si il y a lieu) pour la portion du branchement entre la fondation de l'établissement et le réseau gazier



Appareils en location au Gaz Naturel & location électrique

Pour mieux desservir notre clientèle et rendre accessible les projets de nouvelles construction et/ou mise à jour d'installations existante nous offrons la location d'équipement au gaz naturel ou électriques. Les appareils de chauffage de l'air sont munis d'un thermostat intelligent (si le type d'installation le permet).

Types d'équipements disponibles

- Chaudières à condensation
- Chauffe-eau (avec ou sans réservoir)
- Unités de toit (à venir début 2023)
- Chaudières à la biomasse (à venir)
- Bornes électriques (à venir)

NB: Avec la location d'équipement, le service en moins de 4hr l'inspection et l'entretien de ceux-ci est inclus

Géothermie

Pour les clients désireux d'une solution de géothermie, nous offrons (assujettie à une étude de faisabilité) la location de l'installation (puits et équipements).

Basé sur une période de

- 25 ans pour les équipements
- 50 ans pour les puits.

Donc aucun capital à investir de la part du client nous offrons la solution via une mensualité et une servitude d'accès aux puits et équipements

Prendre note que notre offre de géothermie est disponible dans la province de Québec en entier.

Bi-Énergie

Nous sommes présentement en discussion avec Hydro-Québec pour offrir une solution similaire à ce qui fut conclu entre Hydro-Québec et Énergir pour la région de l'Outaouais.

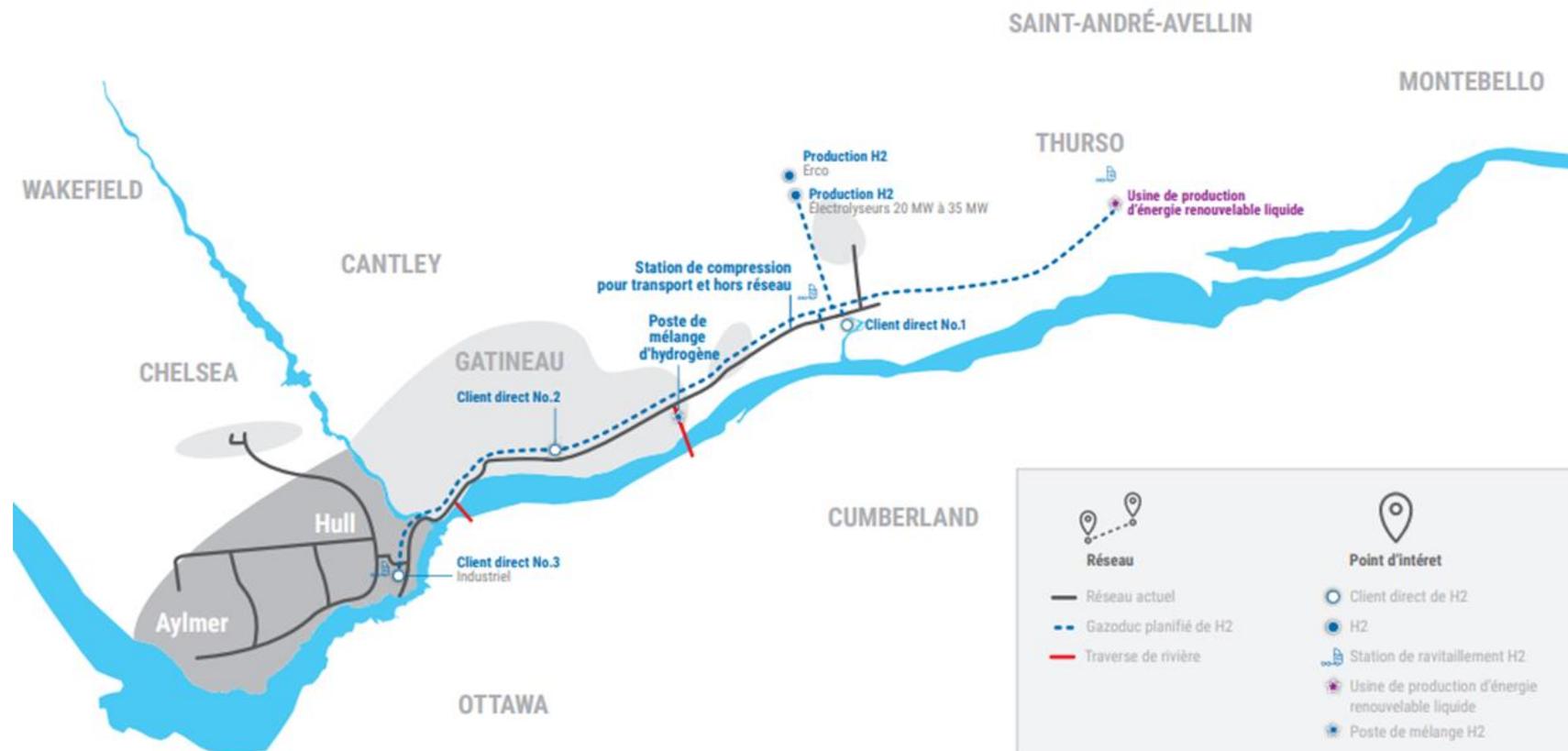
Selon votre projet, nous avons des solutions personnalisées disponibles pour vous.

Hydrogène vert

Fier d'un projet de 3,2 milliards de dollars en partenariat avec Evolugen sur le site de Masson-Anger, Gazifère en est à l'étape de commercialisation de ce projet

En plus d'être injecté dans le réseau à un pourcentage déterminé, l'hydrogène vert produit sur notre territoire sera disponible dans un réseau de distribution autonome pour les besoins de la clientèle.

Écosystème d'énergie renouvelable basée sur l'hydrogène vert



Démarrage de projets et accompagnement

Gazifère, un fier partenaire du comité, afin d'accélérer la réalisation de projets dans le secteur institutionnel



Évaluation de projets

- Rencontre de démarrage (Teams) avec le client et la firme de génie
- Identification des objectifs
- Évaluation des besoins (énergie, appareils, enveloppe du bâtiment)

Accompagnement

- Offrir des solutions en lien avec les cibles du secteur institutionnel
- Des programmes de subventions avantageux
- Faire des liens avec les personnes ressources

L'Équipe de Gazifère contact

Demande de rencontre pour réunion de démarrage

ddm@gazifere.com

Évaluation initiale d'un projet et faisabilité

Serge Dubois – Conseiller en technologies commerciales

serge.dubois@gazifere.com - (819) 962-7690

Solutions énergétiques et économies d'énergies

Karim Farouq - Représentant, développement de marché

karim.farouq@gazifere.com - (819) 661-0875

Coordination & suivis

Martine Lacombe - Représentante, développement de marché

martine.lacombe@gazifere.com - (819) 776 8869

Planification du branchement, pré visite & visite de chantier

Pierre-Paul Marenger – Conseiller en branchement client

pierre-paul.marenger@gazifere.com - (819) 213 3424

Pour les projets de Géothermie ou tout autres questions

Simon Voyer - Chef d'équipe, développement de marché

simon.voyer@gazifere.com – 613-791 0916

Des questions ?





MERCI!

Sondage d'évaluation